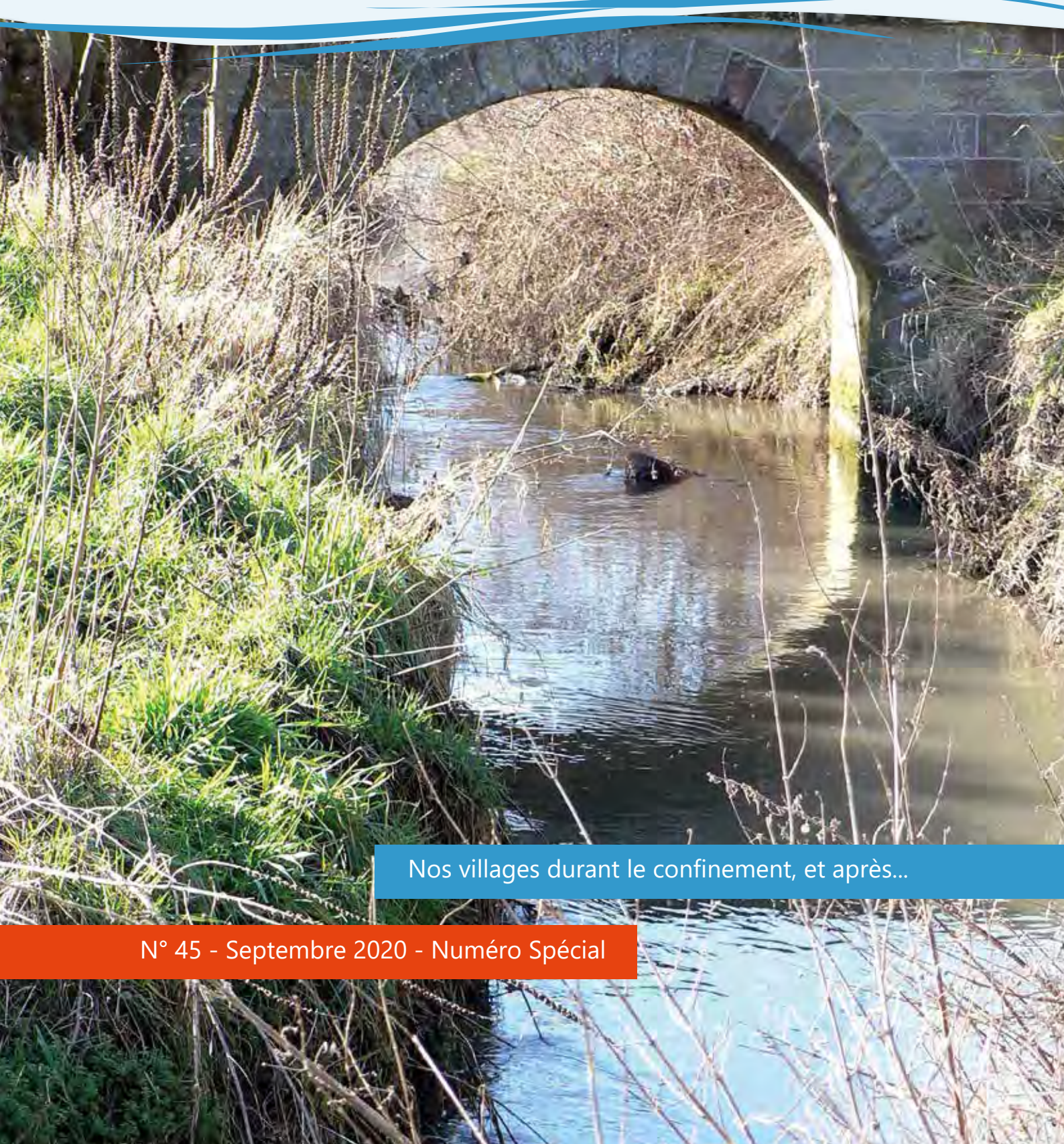




LE PONT

BULLETIN INTERCOMMUNAL DINGSHEIM - GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL



Nos villages durant le confinement, et après...

N° 45 - Septembre 2020 - Numéro Spécial

Sommaire

LE MOT DES ÉLUS

Gaston Burger, Maire de Dingsheim.....	4
A la Une : Citykomi.....	5
René Wunenburger, Maire de Griesheim-sur-Souffel.....	6
A la Une : arrivée de la fibre.....	7
Joseph Arenas, Président du Sivom La Souffel.....	9
Le Sivom, qu'est-ce que c'est ?.....	10 - 11

VIE COMMUNALE

Conseil municipal de Griesheim-sur-Souffel et commissions.....	12 - 13
Action : Griesheim-sur-Souffel chantier du point d'appui du Nellkopf.....	14
Conseil municipal de Dingsheim et commissions.....	15 à 17
Actions : Dingsheim chantiers - projets.....	18 - 19
Le tour du ban Dingsheim et Griesheim-Sur-Souffel.....	20 - 21
Les mairies communiquent.....	22 - 23
Compte-rendus des conseils municipaux de Dingsheim.....	24 - 25
Compte-rendus des conseils municipaux de Griesheim-sur-Souffel.....	26 - 27
Budgets primitifs.....	28 - 29

PENDANT LE CONFINEMENT

Des masques contre le virus à Dingsheim.....	30
Collecte des déchets verts à Dingsheim.....	31
La pandémie, source de fraternité à Griesheim-sur-Souffel ?.....	32
Les IRIS, une impasse solidaire - Griesheim-sur-Souffel.....	33
L'ASDG solidaire des soignants.....	34 - 35
Les crécelles, une tradition vivace.....	36
Confinement à l'école maternelle La Passerelle.....	37
Bibliothèque.....	38

VIE ASSOCIATIVE

Tous à la Ludo !.....	39
Energym.....	40
Tennis Club des Trois Villages (TC3V).....	41
Agenda de L'ASDG.....	41
Club des Arts Martiaux Dingsheim/Griesheim (CAMDG).....	42
Programme Expérando.....	43
Sapeurs-pompiers.....	44 - 45
Club des aînés.....	47

DIVERS

Carnet de Dingsheim.....	48 - 49
Carnet de Griesheim-sur-Souffel.....	50
Mémento.....	51
Pêle-mêle : fête de la musique.....	52

Bulletin municipal tiré à 1 100 exemplaires

Responsables de publication : Christian Biller, Chantal Jacob

Rédaction et diffusion : Mairies de Dingsheim/Griesheim-sur-Souffel

Conception : Essence Graphique

Equipes de rédaction :

Dingsheim : Virginie Adloff, Gisèle Berbach, Catherine Kretz, Christian Biller, Gaston Burger, Benoit Haettinger, Brice Schobel

Griesheim-sur-Souffel : Chantal Jacob, Clarisse Langer, Julie Flick, Pierre Oster, René Wunenburger, Bo Hong

Crédit Photos : Club Photo 67 ISO, Alain Barbier, Arno Moll, Christian Biller, les associations...

Photos couvertures : Club Photo 67 ISO

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Le mot de la rédaction

Une fois n'est pas coutume, ce ne sont pas les mots des élus qui ouvrent votre journal intercommunal mais le mot de la commission Communication. C'est une bonne manière d'introduire les changements que nous avons souhaité apporter à votre publication intercommunale, et ils sont nombreux...

À l'aube de cette nouvelle mandature, la rédaction souhaitait dynamiser et moderniser « Un Pont sur la Souffel ».

D'ailleurs le premier changement ne passe pas inaperçu puisqu'il concerne le nom du journal qui devient simplement « Le Pont ». Un changement sur le papier mais qui, au fond, ne fait qu'entériner l'appellation utilisée par bon nombre de nos lecteurs qui, depuis longtemps, désignent le journal par ce vocable.

Adieu donc « Un pont sur la Souffel » et vive « Le Pont » !

Le toilettage ne s'arrête bien évidemment pas à un seul changement de nom. Depuis plus de 20 ans, la conception et la mise en page du journal étaient réalisées par la commission Communication avant d'être remis à un imprimeur.

Après études, discussions et devis, nous avons choisi Essence Graphique pour prendre en charge la communication intercommunale. Pour l'anecdote, c'est cette société qui a élaboré le journal de la CoCoKo ainsi que l'actuelle publication de nos voisins de Pfulgiesheim. Essence Graphique a donc conçue et mis en page le 1^{er} exemplaire de votre nouveau journal et nous espérons que cette nouvelle présentation, moderne, dynamique et aérée vous procurera autant de plaisir dans sa lecture que nous en avons eu à l'imaginer et à l'élaborer avec notre nouveau partenaire.



Ce 1^{er} numéro, un peu particulier, donne une large part aux événements et aux actions de toutes sortes mise en place lors de la période de confinement que le pays, et une bonne partie du monde, a connu. Mais vous y retrouverez les rubriques habituelles telles que les mots de vos élus, qu'ils soient maires ou président du SIVOM, les carnets de nos communes, la vie de nos associations, l'actualité des écoles, etc...

Des aplats de couleurs différentes, reprenant les teintes des armoiries de nos villages, ont été utilisés.

Bleu pour identifier les articles concernant Dingsheim

Rouge pour ceux de Griesheim-sur-Souffel

Jaune pour les articles « communautaires »
(SIVOM, associations, écoles...)

Des nouvelles rubriques font également leur apparition et deviendront récurrentes. Vous y trouverez toute l'information concernant la vie des commissions, de vos villages ainsi qu'une information régulière sur l'activité du SIVOM La Souffel.

D'autres rubriques sont à l'étude pour les prochains numéros (rubrique historique, recettes de cuisine, jeux, etc...) et toutes les idées et suggestions sont les bienvenues.

Vous avez des idées de rubriques, de sujets, d'articles ? Vous souhaitez collaborer à l'élaboration du journal et son contenu ?

N'hésitez pas à nous écrire sur notre boîte mail : lepont.journal@gmail.com

La rédaction



GASTON BURGER
MAIRE DE DINGSHEIM



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Avec la crise sanitaire actuelle, j'ai une pensée toute particulière pour celles et ceux qui ont dû faire face à la maladie ou qui ont été confrontés à l'isolement durant le confinement de notre pays. Devant la crainte d'être contaminé par le virus, surtout en voyant, à travers les médias, les dégâts qu'il pouvait occasionner, nous avons dû adapter notre façon de vivre. Même si tout n'a pas été parfait, l'accès aux soins et aux services de première nécessité ont été maintenus. Face à cette situation inédite, nous pouvons être fiers du visage que, collectivement, nous avons montré, à contrecourant des stéréotypes habituellement répandus par les détracteurs de la démocratie. Le personnel de santé a fait preuve d'un courage exceptionnel et d'un engagement admirable, tout comme les personnes qui ont assuré le fonctionnement des services de première nécessité. Nous ne remercierons jamais assez tout ce que ces femmes et ces hommes ont fait, d'autant que certain(e)s ont payé un lourd tribut à ce dévouement.

ADingsheim également une solidarité remarquable s'est exprimée. Des habitants se sont spontanément manifestés pour proposer leur aide ou engager des actions. Cela a permis, dès le début du confinement, de contacter toutes les personnes isolées ou ne disposant pas de moyen de transport, afin de leur fournir une assistance si besoin. Dès les premiers jours, la pharmacie, la boulangerie, les maraîchers et une grande surface commerciale, ont assuré un service de livraison à domicile, très largement apprécié de la population.

En parallèle, nous avons lancé un outil d'information digital (Citykomi) qui a permis d'informer et de maintenir un contact dynamique avec la population.

Au nom du conseil municipal, je remercie toutes celles et ceux qui ont démontré que la solidarité, à Dingsheim, n'était pas un vain mot. J'y associe notre secrétaire de mairie et les agents du Sivom, qui ont assuré la continuité du service public, ainsi que les élus, installés ou non, qui ont organisé et participé à ces actions.

Dès son installation, le 23 mai, le conseil municipal s'est mis au travail. Soucieux d'apporter une protection aux habitants, à un moment où les masques étaient une denrée rare, il a adhéré à l'action initiée par le président du conseil départemental, en offrant un deuxième masque lavable à chaque habitant. La distribution auprès de la population a été assurée par les élus, épaulés par des bénévoles.

Il nous a également semblé important de soutenir les entreprises du BTP en faisant réaliser rapidement le gravillonnage des voies communales principales ou des aménagements dans le cimetière, comprenant la création d'un jardin des souvenirs. D'autres projets ont vu le jour, comme, par exemple, le nouveau journal municipal d'information, La place de la Mairie.

Parmi les premières décisions, le conseil municipal a adopté un règlement intérieur et une charte d'éthique et de déontologie. Ces deux documents, qui vont au-delà des obligations réglementaires, ont été élaborés par une commission composée d'élus(e)s des conseils municipaux de Dingsheim et de Griesheim-sur-Souffel.

Depuis plus de trente ans, notre commune s'intéresse au terrain situé à l'arrière de la rue de Firminy et qui relie la rue de Mittelhausbergen au terrain d'évolution. Les propriétaires souhaitent maintenant vendre cette parcelle à la commune. La volonté d'aménager une liaison piétonne n'a pas changée mais nous aurons l'occasion d'y revenir une fois l'acquisition finalisée.

D'autres projets sont en cours d'élaboration au sein des commissions, dont les comptes rendus sont disponibles sur notre site internet. Les commissions seront également ouvertes à la participation citoyenne, sous une forme qui reste à définir.

Par ailleurs, les animations prévues fin 2020 devront être adaptées afin de répondre aux règles de prévention et de précautions. Nous gardons la volonté de maintenir un lien social avec l'ensemble de la population, mais il est indispensable de respecter les gestes barrières pour protéger nos concitoyens, surtout les plus fragiles d'entre nous.

Je voudrai terminer mes propos en ce début de mandat par une maxime : ne demandez pas aux autres ce que vous pouvez faire vous-même. Elle pourrait s'appliquer tout aussi bien à nos collectivités ! Sur cette pensée, je vous souhaite, plus encore durant cette pandémie, de rester en bonne santé.

Votre maire, Gaston Burger

AVEC CITYKOMI,
L'INFORMATION EN TEMPS RÉEL

Adoptez l'application Citykomi®, l'info locale notifiée en direct



+ d'infos sur www.dingsheim.fr

L'ACTUALITÉ DE DINGSHEIM

Soucieuse de vous informer sur ce qu'il se passe dans la commune, Dingsheim a déployé Citykomi®, votre nouveau service d'information en temps réel.

Citykomi®, c'est l'application mobile qui vous permet de recevoir les actualités et les alertes de Dingsheim directement sur votre smartphone.

UTILE ET BIENVEILLANTE

Une rue en travaux ? Un événement à venir ? Une alerte météo ?


Ne cherchez plus ces informations, avec Citykomi®, vous êtes averti immédiatement !

Un service qui a fait ses preuves auprès d'autres collectivités.

Sans pub, gratuite et sans collecter aucune donnée personnelle, l'application respecte votre vie privée et votre anonymat :

- pas de compte à créer
- pas de numéro de téléphone ni d'adresse mail à fournir
- vous êtes libre de vous désabonner à tout moment si les informations ne vous concernent plus.

ABONNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT, C'EST TRÈS SIMPLE !

- 1 > Téléchargez l'application Citykomi® sur votre smartphone. C'est gratuit !
- 2 > Ouvrez l'application, touchez le symbole  > Scannez le QR code ci-dessous pour vous abonner ou recherchez Dingsheim à l'aide de la loupe.



FIL D'INFORMATION

> Dingsheim en direct

- 3 > Dès qu'un message est publié vous recevez aussitôt une notification pour le consulter dans Citykomi®.



RENÉ WUNENBURGER
MAIRE DE
GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL



Dans le contexte particulier de la crise sanitaire que nous venons de vivre, et qui n'est pas terminée, il est important, pour moi, de revenir sur cette période singulière à plus d'un titre et qui fait l'objet de plusieurs articles dans le présent bulletin.

En premier lieu, j'aimerais encore remercier les électeurs qui, le 15 mars 2020, à la veille du confinement, ont accordé leur confiance à l'équipe municipale renouvelée et rajeunie qui m'entoure.

Cette nouvelle équipe, installée le samedi 23 mai dernier, dans le cadre des premières mesures liées au déconfinement, s'est immédiatement mise au travail : le budget a été voté, les opérations déjà démarrées ont été poursuivies et de nouveaux projets ont été engagés.

Au chapitre des chantiers en voie d'achèvement, on peut citer celui des imposants travaux d'extension et de modernisation de la station d'épuration des eaux usées, sous la maîtrise d'ouvrage du SDEA. En service depuis quelques semaines, la station permet désormais de rejeter à la Souffel, qui en a bien besoin en cette période de sécheresse, des eaux d'une meilleure qualité.

Deuxième chantier qui s'achève, celui de l'extension du Dojo, sous l'égide du SIVOM : ainsi, depuis la rentrée de septembre, le club des arts martiaux dispose de locaux rénovés et fonctionnels.

A noter la fermeture dans les prochains mois de notre déchetterie, qui va faire l'objet d'importants travaux de restructuration et d'agrandissement, à l'initiative de la communauté de communes. Pendant les travaux, celle de Dossenheim prendra le relais.

En matière de réfection de la voirie communale, la commune s'est engagée dans un ambitieux programme pluriannuel de travaux : démarré l'an passé, ce programme a déjà permis la réfection de la rue des Prés et de l'Impasse du Lavoir. D'autres rues suivront cet automne et dans les années à venir : rue de la Houblonnière, impasse des Iris, des Primevères et des Bleuets, rue du Noyer, impasses du Maréchal Juin et du Maréchal Lyautey.

Les travaux de déploiement de la fibre sur le domaine public de la commune sont, comme vous le savez déjà, terminés ; l'ouverture de la commercialisation aux opérateurs privés est effective depuis juillet dernier (cf article ci-après) et je vous invite à prendre contact avec ces opérateurs.

Avec le concours des services du département, la commune a par ailleurs initié une étude pour la sécurisation des deux entrées Est (carrefour RD31) et Ouest (place du Tilleul, cimetières) de la commune sur la RD666.

Concernant les grands projets de développement de la commune :

- La réflexion se poursuit avec la commune voisine de Pfulgriesheim, sur le secteur d'urbanisation en face du collège, pour proposer une opération d'ensemble conforme aux orientations définies dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Mais la tâche n'est pas simple : l'équipe municipale de Griesheim ne peut travailler qu'avec l'aménageur retenu par les propriétaires fonciers de Griesheim, sur le secteur du Kleinfeld, tandis que l'équipe municipale de Pfulgriesheim négocie de son côté avec un autre aménageur sur le secteur du Meyeracker situé à Pfulgriesheim ;
- L'aménageur retenu par la communauté de communes pour la petite zone artisanale et commerciale à l'entrée de Griesheim, au droit de l'ancienne « Auberge du Bouc », a conjointement avec la commune entamé la phase d'acquisition foncière et travaille par ailleurs sur le projet d'aménagement.

Ces deux projets feront bien entendu l'objet d'une information régulière dans le présent bulletin, ainsi que via le site internet de la commune.

Enfin il m'appartient, pour clore mon propos, de vous préciser que la procédure d'extinction de l'éclairage public entre minuit et cinq heures du matin, a été initiée par la municipalité à titre expérimental pendant les mois d'été ; après cette phase de test de quelques mois, et avant de pérenniser ou non l'expérience, nous aurons bien évidemment l'occasion de recueillir votre avis sur la question.

Je reste, avec mon équipe, à votre disposition.

Bonne rentrée à vous toutes et tous, en continuant bien sûr, à appliquer les gestes barrières pour le bien de tous.

Votre maire, René Wunenburger

ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE À GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL

Depuis le 8 juillet 2020, l'accès à la fibre optique est ouvert à Griesheim-sur-Souffel (cf. la lettre à la population en date du 2 juin dernier)



QU'EST-CE QUE LA FIBRE OPTIQUE ?

L'accès à internet nécessite un moyen de transport des données. Jusqu'alors, les habitants de Griesheim avaient le choix entre un accès via le réseau du câble, solution haut débit mais non généralisée, ou l'ADSL, qui induit des limitations dues au support (réseau téléphonique). Lancé en 2013, le plan très haut débit vise à étendre à toute la population française l'accès à internet avec des performances élevées.

Le déploiement du très haut débit dans la région Grand Est s'appuie sur le réseau d'initiative public ROSACE dont la mission consiste en l'installation du nouveau réseau sur l'espace public. A Griesheim, cette opération a eu lieu au printemps 2020. Ensuite, ce sont les opérateurs privés, les fournisseurs d'accès qui gèrent la connexion entre votre habitation et le nouveau réseau.

QUESTIONS / RÉPONSES :

J'ai le câble, pourquoi dois-je passer à la fibre optique ?

La concession de gestion du câble à Griesheim a pris fin au début de l'année 2020, elle est prolongée jusqu'en mars 2021. A partir de cette date, l'entreprise gestionnaire du câble cessera ses services. Il est donc nécessaire de passer à la fibre. De plus, ce nouveau mode d'accès vous permet de profiter de débits beaucoup plus importants.

Quels sont les services disponibles sur la fibre optique ?

Les fournisseurs d'accès disponibles sur le nouveau réseau vous proposent différents « packs » de services incluant l'accès à internet, la télévision, le téléphone fixe, parfois des forfaits de téléphonie mobile, de la vidéo à la demande, des bouquets de chaînes thématiques.

Je veux passer à la fibre, comment faire ?

La première décision à prendre concerne le choix du fournisseur d'accès à Internet (FAI).

La liste des différents opérateurs se trouve à l'adresse <https://www.rosace-fibre.fr/>

Commencez par tester votre éligibilité en renseignant votre adresse précise, et ensuite, choisissez l'entreprise qui s'occupera de votre raccordement vers l'espace public, et qui vous fournira tous les services.

Y'a-t-il des travaux à envisager pour ce raccordement ?

Après un premier contact avec le fournisseur d'accès, celui-ci va missionner, via ROSACE, une entreprise spécialisée qui vous proposera un rendez-vous. La tâche consiste à poser une fibre optique depuis les conduites du réseau téléphonique jusqu'à votre domicile, et à poser une prise spéciale dédiée sur laquelle sera branchée l'équipement fourni par le fournisseur d'accès (nouvelle « box »). A cette fin, la gaine du réseau téléphonique doit être accessible.

Je ne trouve pas tous les opérateurs « historiques » (Orange, Free, Bouygues) dans la liste sur le site de ROSACE, et je ne connais pas la plupart des fournisseurs disponibles.

Les fournisseurs d'accès se positionnent sur les nouveaux marchés de distribution de fibre optique au fur et à mesure. N'hésitez pas à prendre contact avec eux ou à visiter leur site internet, afin de connaître les services qu'ils proposent. Prenez votre temps, et ne répondez pas trop vite aux sollicitations téléphoniques.

Xavier Cyrek



JOSEPH ARENAS,
PRÉSIDENT DU SIVOM
LA SOUFFEL



Début 2020, nous avons un rendez-vous démocratique avec ce moment de fébrilité que constituent souvent les élections municipales. Un tsunami sanitaire totalement inattendu et sous-estimé est venu chambouler tous les calendriers et toutes les activités collectives, individuelles, privées ou professionnelles. Nous vivons ainsi depuis plusieurs mois une période qui reste exceptionnelle, euphémisme qui masque à peine toutes les composantes dramatiques d'un quotidien qui a été bouleversé.

D'un monde individualiste et consumériste les événements ont déclenché un retour à des valeurs humaines de partage et de solidarité en constante érosion depuis un moment. Cette période a ainsi été un moment intense au cours duquel des solidarités individuelles, familiales ou de voisinage et collectives (associations et communes) se sont exprimées pour aider dans la mesure du possible tout un chacun à s'en sortir au mieux. Hélas nous ne pouvons pas encore parler au passé de cette pandémie, véritable boîte de Pandore, qui a révélé nos faiblesses et défaillances collectives et individuelles à affronter des difficultés inimaginables il y a encore quelques mois.

La gravité de la situation et l'ampleur des mesures prises à ce jour sont telles, que d'aucuns évoquent « le monde d'avant et le monde d'après » pour mieux souligner l'importance et la portée de cette terrible épreuve susceptible de changer structurellement nos modes d'organisation et de fonctionnement. Communication de circonstance? Simples propos emphatiques? L'avenir nous dira ce qu'il en est réellement mais, dans l'immédiat, essayons déjà de vivre au mieux avec cette pandémie dans l'espoir prochain d'un vaccin.

Dans ce contexte chaotique, les élections municipales ont vu l'arrivée de nouveaux élus dans les équipes de nos trois villages formant le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) La Souffel. Les conseils municipaux nouvellement installés ont chacun désigné

leurs 5 délégués titulaires et suppléants au comité de direction du SIVOM. Le comité a ensuite élu le bureau composé de 3 membres, chacun représentant un village membre du SIVOM.

Pour ma part je suis heureux de me retrouver avec les mêmes collègues des deux villages qui ont déjà partagé la charge de la gestion du SIVOM lors du mandat précédent. L'équipe était et reste complémentaire. Son fonctionnement en bonne intelligence et en toute transparence a été un facteur d'efficacité dans la gestion collective. La confiance renouvelée des maires et des conseillers municipaux délégués, que je remercie vivement, est une reconnaissance du travail collégial accompli.

Vous trouverez dans les pages qui suivent la composition du comité directeur du SIVOM ainsi qu'une brève présentation de son rôle d'outil communautaire d'investissement et de gestion d'un certain nombre d'activités depuis près de 50 ans.

Les projets et les idées ne manquent pas pour cette nouvelle mandature. Les équipes élues ont développé leurs projets dans le cadre des programmes électoraux municipaux. Certains projets sont propres à chaque commune (voiries, zone artisanale, développement de la citoyenneté...) et d'autres sont des projets communs (aménagement périscolaire, évolution des infrastructures associatives et sportives, commune nouvelle...).

Le SIVOM, en sa qualité d'outil commun au service des communes s'attachera comme lors de la précédente mandature à optimiser les fonds que lui confient les communes en conformité avec les engagements de poursuite de saine gestion des finances locales qui ont été pris. Les grands projets collectifs évolueront dans le cadre de ce paradigme qui suppose de concilier temps et moyens.

Nous aurons l'occasion de revenir sur toutes les activités et l'évolution des projets. Pour l'année en cours, le navire sivolmal vit sur l'ère des actions lancées sous la précédente mandature. Le point d'orgue de cette année très particulière sera l'aboutissement de l'extension du dojo (lieu d'exercice des arts martiaux) qui pourra accueillir dans des conditions optimales les champions et les graines de champions de ces disciplines exigeantes.

La rentrée sera le temps des réflexions pour mieux préparer le temps des actions envisagées. En attendant nos prochains échanges, je vous souhaite de passer le mieux possible cette période, qui reste difficile pour tous, en respectant les mesures qui contribuent au mieux à la protection sanitaire collective.

LE SIVOM, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Acronyme de **S**yndicat **I**ntercommunal à **VO**catations **M**ultiples, le SIVOM voit le jour en 1959 dans le cadre de la décentralisation et de la simplification de l'administration communale !

Il y a environ 1500 SIVOM sur le territoire national.

LE SIVOM LA SOUFFEL, SON ORIGINE

Le SIVOM La Souffel est né dans les années 70, alors que nos villages de Dingsheim et Griesheim-sur Souffel connaissaient un développement sans précédent avec, notamment, l'arrivée de lotissements. Villages essentiellement ruraux, aux portes de Strasbourg, la population va tripler en quelques années.

De nouveaux services doivent se développer, ne serait-ce que pour collecter les ordures ménagères.

C'est ainsi que Dingsheim, Griesheim-sur-Souffel et Pfulgriesheim se fédèrent en SIVOM qui prend le nom de « La Souffel ».

Un nombre important de projets et d'investissements tout comme nombre de services peuvent dès lors être mutualisés.

Chaque commune reste autonome et décide souverainement de ce qu'elle veut partager en fixant les règles du jeu.

C'est pourquoi nous avons un SIVOM à deux vitesses :

- Le « grand » SIVOM qui regroupe les 3 communes sur des aspects particuliers,
- Le « petit » SIVOM qui regroupe, de manière bien plus intégrée, bon nombre d'activités et de compétences des 2 communes de Dingsheim et Griesheim-sur-Souffel.

C'est l'heureux cocktail d'un contenant légal rigide et d'un contenu fluide fondé sur un contrat à la carte.

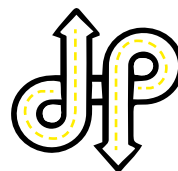
LE SIVOM LA SOUFFEL, SON RÔLE

Il permet de mutualiser des compétences et d'optimiser des coûts.

Les compétences exercées à 3 communes (Dingsheim, Griesheim-sur-Souffel et Pfulgriesheim) :



La gestion du personnel «Voirie, Espaces verts»,



Les voiries communales essentiellement gérées sous mandat,

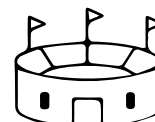


La gestion de l'ancienne déchetterie.

Les compétences exercées à 2 communes (Dingsheim et Griesheim-sur-Souffel)



La construction, l'entretien et le fonctionnement des bâtiments scolaires du groupe scolaire Justin Thirion (écoles maternelle et élémentaire),



La construction, l'entretien et le fonctionnement des équipements sportifs, socio-éducatifs et culturels (centre culturel, dojo, tennis couvert et découvert, terrain de foot et club house, aires de jeu...),



Les activités associatives.

LE SIVOM LA SOUFFEL, SON BUDGET

Pour fonctionner, toute institution a besoin d'argent et le SIVOM ne déroge pas à cette règle. Sauf que ce dernier ne peut percevoir d'impôts. L'essentiel de ses recettes provient donc des communes et sont calculées tous les ans en fonction des projets prévus par compétence.

La quote-part de chaque commune dans le versement de sa participation et dans l'imputation des dépenses, est établie par activité et calculée selon un ratio fiscal établi annuellement par l'administration fiscale.

Si on peut, bien entendu, identifier la structure budgétaire du SIVOM, il convient de se rappeler qu'elle représente une quote-part du budget de chaque commune.

Les **DÉPENSES ANNUELLES DE FONCTIONNEMENT** sont d'environ 800 000 €, pour l'ensemble du périmètre des 3 communes, et concernent notamment :

- Les frais généraux (électricité, gaz, téléphone, assurances...),
- Les agents du SIVOM (11 personnes),
- La gestion et la maintenance des bâtiments communs.

EN INVESTISSEMENT, LES COÛTS ANNUELS sont d'environ 1 100 000€, le chiffre étant variable selon les projets lancés, les nouveaux investissements, les nouveaux crédits, les crédits échus, etc...

LE SIVOM, SON ORGANISATION

Les moyens humains

Le SIVOM emploie 11 agents ayant le statut du personnel des collectivités territoriales :

- Administration : 1 secrétaire,
- Equipe Nettoyage et Entretien des Bâtiments (NEB): 4 agents,
- Equipe Voirie Espaces Verts (VEV): 4 agents,
- 2 ATSEM.

BUREAU ET COMITÉ DIRECTEUR

Le bureau du SIVOM est composé de

- Président : Joseph Arenas, 1^{er} adjoint de Dingsheim,
- 1^{er} Vice-président : Alain Haber, 1^{er} adjoint de Griesheim-sur-Souffel,
- 2^{ème} vice-président : Bertrand Meyer, conseiller municipal de Pfulgriesheim.

Il se réunit tous les lundis matins.

Le **comité directeur** est composé de 5 élus de chaque commune, soit 15 personnes (président et vice-présidents compris). Il se réunit environ tous les deux mois.

LE SIVOM, SON PATRIMOINE

Equipements sportifs

Le terrain de football et son terrain annexe, le clubhouse de foot, les vestiaires sportifs, le terrain d'évolution, le tennis couvert, le dojo, les boulodromes.

Les aires de jeux :

de Dingsheim, de Griesheim-sur-Souffel.

Les autres équipements

Le centre culturel, les écoles, les ateliers sivomaux.

PARTENAIRE DES ASSOCIATIONS

L'Association Souffel Culture Sports Loisirs (ASCSL)

Cette association regroupe, sous sa bannière, 15 sections, chacune comprenant plusieurs dizaines de membres actifs, de 7 à 77 ans selon le cas, parmi lesquelles : la poterie, le club Photo, ISO 67, l'œnologie, etc...

Les associations

Au nombre de 18 (chiffre évolutif), parmi lesquelles : les Arts Martiaux, le Club des Aînés, l'ASDG (club de foot depuis peu centenaire !), le Basket...

Pour l'ensemble des associations, le SIVOM La Souffel a attribué, lors du dernier exercice, 32 200€ de subventions directes.

DES PROJETS EN COURS

Les besoins et les équipements sont nombreux, les projets également : extension du dojo, en cours, réaménagement du boulodrome, réflexion sur la construction d'un bâtiment « polyvalent » pour la ludothèque et autres associations, réaffectation des sous-sols de l'école primaire, avenir du club-house et des vestiaires de l'ASDG, tennis extérieurs à revoir, terrain d'évolution à rafraîchir, extension du périscolaire et déplacement de la bibliothèque.



La bibliothèque et le périscolaire

ET DEMAIN ?

Le SIVOM La Souffel a largement démontré son efficacité et son utilité depuis plus de 50 ans. Créé par la volonté des communes, il évoluera en tant qu'instrument des communes et selon leur volonté.

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL À GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL

Installation du conseil municipal le samedi 23 mai 2020 au centre culturel dans le respect des gestes barrières.

Membres du conseil municipal :

Maire : René Wunenburger

1^{er} adjoint : Alain Haber

2^{ème} adjointe : Chantal Jacob

3^{ème} adjoint : Nicolas Ginter

Conseiller municipal délégué : Pierre Oster

Conseillers municipaux :

Clarisse Langer,

Danielle Canac,

Ingrid Bougrat,

Florence Hoogstoel-Milloux,

Hélène Gérard,

Julie Flick,

Frédéric Bieber,

Claude Werlé,

Xavier Cyrek,

Jean-François Hurst.

Conseillers municipaux supplémentaires :

Marie Kreye-Dauer, Bruno Schug

Délégués au SIVOM (voir page 10 et 11) :

Titulaires : Alain Haber, Pierre Oster, Chantal Jacob,

Nicolas Ginter,

Suppléants : Clarisse Langer, Julie Flick, Claude Werlé,

Bruno Schug

Délégués à la communauté de commune

Kochersberg/ Ackerland : Alain Haber et Chantal Jacob



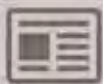
Présenté lors de la réunion publique du 3 mars 2020, notre programme s'articule autour des principaux projets suivants :

- l'aménagement du territoire avec une zone commerciale et artisanale basée à l'entrée Est le long de la RD 31.
- la création d'un nouveau quartier d'habitat et de services de la santé à hauteur du collège de Pfulgriesheim
- la convergence vers une Commune nouvelle avec Dingsheim
- l'inscription de notre territoire vers la préservation de l'environnement ;
- la participation des citoyens dans des projets au sein de conseils participatifs mais aussi de conseils de jeunes.

L'ensemble de la nouvelle équipe communale s'engage dans ces nouveaux projets tout en poursuivant les actions menées initialement lors du précédent mandat, telle que la journée citoyenne.

Pour continuer à œuvrer, selon nos valeurs communes « **citoyenneté, fraternité et vivre ensemble** » nous nous répartissons dans 11 commissions. Certaines sont obligatoires, d'autres choisies pour le bien commun.



PRÉSENTATION DES
COMMISSIONS COMMUNALESCOMMISSION D'APPEL
D'OFFRES (CAO)

Pierre Oster (Président), Nicolas Ginter, Ingrid Bougrat, Frédéric Bieber et Danielle Canac

MISSION : examiner les candidatures et les offres dans le respect du code des Marchés publics.

URBANISME, VOIRIES,
TRANSPORTS, SÉCURITÉ

Alain Haber (Président), Pierre Oster, Claude Werlé, Hélène Gérard, Jean-François Hurst et Bruno Schug

MISSION : entretien des voiries, infrastructures...



ECONOMIE ET FINANCES

Pierre Oster (Président), Nicolas Ginter, Clarisse Langer et Julie Flick

MISSION : gestion financière de la commune (budget).



COMMISSION ÉLECTORALE

Clarisse Langer et Claude Werlé

MISSION : veille à la régularité des listes électorales avant chaque élection.

COMMISSION COMMUNALE
DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

René Wunenburger (Président), Clarisse Langer, Frédéric Bieber, Ingrid Bougrat, et Bruno Schug

MISSION : intervient en matière de fiscalité directe locale pour les locaux soumis à imposition suite à des travaux.

INFORMATION,
COMMUNICATION

Chantal Jacob (Présidente), Clarisse Langer, Xavier Cyrek, Marie Kreye-Dauer et Julie Flick

MISSION : informer les citoyens (Le Pont, newsletter, site internet...)



ANIMATION ET ÉVÉNEMENTIEL

Chantal Jacob (Présidente), Pierre Oster, Hélène Gérard, Danielle Canac, Marie Kreye-Dauer et Florence Hoogstoel-Milloux

MISSION : organisation des grands événements tel que le repas des aînés.



CADRE DE VIE

Chantal Jacob (Présidente), Jean-François Hurst, Danielle Canac, Claude Werlé, Ingrid Bougrat, Xavier Cyrek et Florence Hoogstoel-Milloux

CONSEIL MUNICIPAL DES
JEUNES (CMDJ)

Animé pour la commune de Griesheim par Florence Hoogstoel-Milloux et Claude Werlé

MISSION : impliquer nos jeunes dans la vie communale.



JOURNÉE CITOYENNE

Chantal Jacob (Présidente), Pierre Oster, Nicolas Ginter et tout le conseil municipal

MISSION : organisation de cet événement majeur.



DÉLÉGATION AUX ÉCOLES

Julie Flick et Marie Kreye-Dauer

MISSION : représentation de la commune aux conseils d'école maternelle et élémentaire.

QUELQUES NOUVELLES
DU CHANTIER DU POINT
D'APPUI DU NELLKOPF

Depuis la fin de l'année 2018, nous avons créé une nouvelle section de la SCSL Dingsheim-Griesheim, qui a pour objectif la mise en valeur d'un point d'appui d'infanterie, réalisé à l'occasion de la mise en état de défense de la place de Strasbourg à partir d'août 1914.

Il nous est parvenu complet, ce qui est très rare compte tenu de la remise en culture et de l'urbanisation. De plus il comporte des éléments uniques qui en font un lieu que nous avons décidé de préserver et de mettre en valeur, car notre histoire locale si mouvementée doit pouvoir être expliquée aux générations futures.

Après deux hivers de défrichage et d'abattage d'arbres, nous avons concentré notre travail sur un abri de combat et sa tranchée.

Le boisage de cette tranchée à l'identique doit commencer cette automne, ce qui va nous permettre de valider les différentes techniques et matériaux.

Grace à la récente subvention du SIVOM de nos communes, nous pourrions faire appel à un tractopelle pour la suite du creusement des tranchées. La pelle et la pioche c'est bien, mais nous ne pousserons plus l'exactitude des façons de faire à ce point.



Enfin, si cela vous intéresse, les membres de l'association se retrouveront sur le site du Nellkopf le dimanche 11 octobre au matin. Nous vous y accueillerons avec plaisir pour une visite du site et du débroussaillage.

Si vous souhaitez rejoindre notre petit groupe, jeunes et moins jeunes, toutes les compétences et bonnes volontés sont les bienvenues.



Vous pouvez suivre l'avancement du chantier sur notre page Facebook
« POINT D'APPUI D'INFANTERIE DU NELLKOPF »

Thierry Jacob

Tel : 06 07 69 54 02



INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL À DINGSHEIM

Installation du conseil municipal le samedi 23 mai 2020, dans la salle du Préau, à l'école primaire afin de respecter les règles de distanciations.

Membres du conseil municipal :

Maire : Gaston Burger

1^{er} adjoint : Joseph Arenas

2^{ème} adjointe : Andrée Briffoteau

3^{ème} adjoint : Marcel Fritsch

Conseillers municipaux délégués :
Christian Biller, Brice Schobel

Conseillers municipaux :

Audrey Bauer,

Gisèle Berbach,

Geneviève Botzong,

Laetitia Johner,

Catherine Kretz,

Sébastien Eyder,

Dominique Fritsch,

Benoît Haettinger,

Dominique Reinbolt,

Brice Schobel



PRÉSENTATION DES COMMISSIONS COMMUNALES



FINANCE ET GRANDS PROJETS

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Président : Joseph Arenas, 1^{er} adjoint

Membres : Gisèle Berbach,
Dominique Fritsch, Benoît Haettinger

MISSIONS ET OBJECTIFS

Cette commission sera plus particulièrement en charge des projets présentés lors de la campagne électorale. Certains seront propres à notre commune et d'autres seront partagés avec Griesheim-sur-Souffel et nécessiteront un travail en commun notamment pour ce qui touche au secteur sportif et associatif mais aussi aux écoles et au périscolaire.

Le projet de commune nouvelle fera également partie des sujets qui seront à traiter par cette commission.

Globalement il s'agit de projets lourds qui ne peuvent se concevoir que dans la durée de la mandature.

SOUS-COMMISSION «RÈGLEMENT»

Composée de 3 membres, elle a pour but de rédiger un règlement de fonctionnement du conseil municipal (obligatoire) et une charte de déontologie destinée à renforcer la prévention des conflits d'intérêts. Cette charte complètera celle déjà existante.

Griesheim-sur-Souffel, soumis aux mêmes obligations, a également créé une commission identique. Les deux commissions se réunissent ensemble pour proposer les mêmes documents finaux aux conseils municipaux respectifs.

Cela permet de travailler ensemble avec un objectif de cohérence des textes.



URBANISME, HABITAT ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Président : Gaston Burger, maire

Membres : Andrée Briffoteau, Sébastien Eyder,
Dominique Fritsch, Benoît Haettinger

MISSIONS ET OBJECTIFS

La commission municipale urbanisme et habitat suit l'instruction des demandes de travaux et des permis de construire.

Le suivi en besoin dans les domaines des espaces et des bâtiments publics. Plus généralement la commission représente la commune lors des modifications du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) au sein de la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland.

En matière d'habitat, la commission analyse les chiffres de l'INSEE concernant les logements et les habitants de notre commune.

Elle suit l'évolution de la population en matière de pyramide des âges et rend compte régulièrement au conseil municipal de ses travaux.



CADRE DE VIE, SOLIDARITÉ ET SANTÉ

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente : Andrée Briffoteau, 2^{ème} adjointe

Membres : Geneviève Botzong, Marcel Fritsch, Laetitia Johner

MISSIONS ET OBJECTIFS

La commission prend en charge l'organisation des différents événements qui ponctuent le quotidien de la population de Dingsheim

- La cérémonie des vœux du Maire et de l'accueil des nouveaux arrivants.
- La cérémonie du 11 novembre.
- Les grands anniversaires.
- Le repas annuel offert à nos aînés.
- Osterputz.
- Accompagner le lièvre de Pâques et le St-Nicolas aux écoles.
- Soutenir et participer à l'opération «Une Rose Un Espoir»

La commission s'occupe aussi de diverses activités

- Animer la réflexion sur la manière d'associer davantage les habitants aux animations et aux décorations de notre village.
- Aider, conseiller et renforcer la collaboration avec les associations.
- Développer des actions en faveur de nos concitoyens (service de courses, réunions d'information sur la santé et sur le bien-être).



VOIRIE, PATRIMOINE ET SÉCURITÉ

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Président : Marcel Fritsch, 3^{ème} adjoint

Membres : Andrée Briffoteau, Gaston Burger, Sébastien Eyder, Dominique Fritsch

MISSIONS ET OBJECTIFS

La commission gère la programmation de l'entretien et des travaux dans les domaines de la voirie et des bâtiments communaux et assure le lien avec le SIVOM.

Volet voirie

- Les chaussées, trottoirs, divers réseaux (assainissement, eau potable, électricité, réseaux de communication...)
- La gestion, l'entretien et le renouvellement du réseau d'éclairage public
- La signalisation horizontale et verticale (passages piétons, bandes blanches et panneaux de signalisation)

Volet patrimoine

- L'entretien des bâtiments communaux,
- La réduction des consommations énergétiques
- L'affectation des locaux
- L'optimisation des utilisations des locaux

Cette commission travaille en coordination avec les autres commissions. Son rôle est de définir et proposer des choix d'aménagement pour la commune en matière de réfection des voies communales, d'aménagement des locaux communaux et d'entretien des espaces verts.



CITOYENNETÉ, ENVIRONNEMENT ET JEUNESSE

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Président : Brice Schobel, conseiller municipal délégué

Membres : Christian Biller, Geneviève Botzong, Gisèle Berbach, Laetitia Johner, Catherine Kretz, Audrey Bauer.

MISSIONS ET OBJECTIFS

La commission plénière fixe les objectifs annuels de mise en œuvre du programme et élabore la feuille de route annuelle des 2 sous-commissions « **Citoyenneté / Jeunesse** » et « **Environnement** ».

SOUS-COMMISSION « CITOYENNETÉ / JEUNESSE »

Elle élabore et anime les projets suivants :

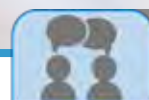
- conseil des seniors,
- conseil des jeunes,
- conseil des entrepreneurs,
- service d'écrivain public.
- création d'une commission Jeunesse.

SOUS-COMMISSION « ENVIRONNEMENT »

Elle développe les actions en faveur de l'environnement proposées dans le programme :

- actions de sensibilisation à l'environnement,
- suivi d'actions développées par la commission en faveur de l'environnement (jardins partagés, espaces de biodiversité...).

Les deux sous-commissions feront largement appel à la participation citoyenne.



COMMUNICATION, CULTURE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

du bulletin « Le Pont » et du « Breckele » en collaboration avec Griesheim-sur-Souffel.

- Organisation de l'animation culturelle
- La liste n'est pas exhaustive et l'ensemble de la commission sera force de proposition durant l'ensemble du mandat.

SOUS-COMMISSION « HISTOIRE DE DINGSHEIM »

Récemment mise en place, cette sous-commission va poursuivre le projet d'ouvrage sur l'histoire de Dingsheim, initié par Véronique Schaller lors du précédent mandat. Membres : Christian Biller, Benoit Haettinger, Geoffrey Diebold, Catherine Kretz.

La commission communication est ouverte à la participation citoyenne des habitants.

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Président : Christian Biller, conseiller municipal délégué

Membres : Gisèle Berbach, Benoît Haettinger, Catherine Kretz, Brice Schobel, Dominique Reinbolt.

MISSIONS ET OBJECTIFS

La commission est amené à prendre en charge la partie communication et culture de la commune.

- Numérique : gestion du site internet, (charte graphique et contenu), la mise en ligne des messages sur le fil d'informations « Dingsheim en direct », création de formulaires et/ou de sondages à destination des habitants de la commune, choix et mise en œuvre des outils de communication communaux.
- Papier : conception et publication du bulletin d'information « La place de la Mairie », édition

UNE ÉTUDE SUR LE STATIONNEMENT ET LES TRAVAUX DE VOIRIE

Améliorer la sécurité

Vous êtes nombreux à signaler des problèmes de stationnement, de circulation et de vitesse des véhicules. En analysant toutes ces remontées, il s'avère que l'ensemble de la commune est concernée. Ces problèmes se sont aggravés durant ces derniers mois en raison des différents itinéraires de déviations qui ont traversé, et qui traversent encore, notre village. De plus, il est nécessaire d'anticiper les nouveaux flux de circulation qui risquent d'emprunter notre bourgade avec la mise en service du COS.

La commission voirie a proposé de faire réaliser une étude par un bureau d'étude spécialisé dans ces domaines. Il s'agit d'effectuer une analyse complète en débutant par un état des lieux avec un recensement du stationnement et de son évolution sur plusieurs périodes horaires différentes.



L'étude sera complétée par des comptages de véhicules et des relevés de vitesse sur les principaux

axes ou accès (écoles) de la commune.

Le bilan ainsi que les solutions proposées seront, après débat au conseil municipal, présentés à la population lors de réunions de quartier.

Cette étude sera l'occasion de procéder au renouvellement complet de la voirie et de l'éclairage public dans les rues de Berlin et de Brasilia. Une demande de subventions concernant ces travaux a d'ores et déjà été déposée auprès du conseil départemental.

L'ÉCRIVAIN PUBLIC

A compter du 15 octobre, la commune met en place un nouveau service, *L'écrivain public*, destiné aux personnes rencontrant des difficultés dans la rédaction ou la compréhension de documents.



Il permettra d'assurer l'aide et l'accompagnement à la compréhension et à la rédaction de courriers administratifs. Il accompagnera les habitants dans la réalisation de démarches administratives, notamment en ligne, afin de faciliter leurs accès aux droits.

Une permanence sera ouverte tous les 15 jours en mairie. Les premières dates fixées sont :
le jeudi 15 octobre (17h à 19h)
le jeudi 29 octobre (9h à 11h)

Les personnes intéressées se présenteront dans le hall d'accueil de la mairie. Des conseillers municipaux vous accueilleront pour vous assister dans vos démarches.

Si vous êtes intéressé et volontaire pour rejoindre le réseau Écrivain public de la commune, adressez votre candidature à :

dingsheim.communication@gmail.com

DES COMPOSTEURS POUR LES IMMEUBLES COLLECTIFS

Initié par la commission Environnement, ce projet a été approuvé par le conseil municipal. Il sera très vite mis en place à proximité du parking, à l'angle de la rue Koblér et de la rue du Stade, pour les habitants de l'immeuble collectif ainsi que pour tous les riverains qui souhaitent utiliser les composteurs.



Après maturation, le compost sera proposé aux utilisateurs. Cette action, qui s'inscrit dans les objectifs du Grenelle II, permet

aux habitants de réduire de près de 30 % leur volume de déchets ménagers. Donc, inévitablement, l'utilisation des composteurs réduit le poids des déchets ainsi que le coût des levées d'ordures.

Une formation au compostage destinée aux habitants est en cours de préparation.

Ce premier projet a vocation à être reconduit après évaluation, à proximité des autres immeubles collectifs de la commune.

LE RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

(Nouveauté légale à effet de 2020 sous l'article L2121-8 du CGCT), qui était un document obligatoire pour les communes de plus de 3500 habitants, devient obligatoire pour les communes de plus de 1000 habitants et doit être adopté dans les 6 mois suivants l'installation du conseil.

Ce règlement doit, au minimum, prévoir un certain nombre de dispositions (sur le budget, sur la consultation des conseillers, les bulletins d'information...).

Les obligations étant les mêmes pour Dingsheim et Griesheim-sur-Souffel, une commission commune, comprenant des élus des deux communes, a été créée pour ajuster et mettre en conformité le texte initial avec le dispositif légal de ce jour.

RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL ET CHARTE D'ÉTHIQUE

Le texte final est le fruit d'un travail collaboratif qui s'est échelonné sur deux mois, malgré les vacances estivales.

LA CHARTE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Texte non obligatoire mais rédigé par choix de notre part, le principe avait été posé dans nos propositions. Ce texte complète les dispositions du code général des collectivités territoriales qui ont été lues lors de l'installation du conseil municipal. Nous l'avons complété à l'aune des recommandations préconisées notamment

par l'association ANTICOR. Elle cible des situations et des collectivités d'une importance bien plus grande que les nôtres, mais certaines recommandations nous ont semblé intéressantes notamment sur le concept de conflit d'intérêt, sujet délicat tant les circonstances peuvent contribuer à le créer.

La commission qui a œuvré sur ce sujet est la même que celle qui a travaillé sur le règlement du conseil municipal et, par conséquent, nos collègues de Griesheim-sur-Souffel sont aujourd'hui dotés du même texte que nous.

Le document sera soumis pour avis au référent déontologue de nos collectivités (désigné au sein du centre de gestion 67).

Par ailleurs, au moins une fois par an, une commission d'éthique qui reste à créer, présentera au conseil municipal le rapport de son activité et de ses interventions éventuelles.

TRAVAUX AU CIMETIÈRE DE DINGSHEIM

Après l'aménagement d'une allée stabilisée accessible aux personnes à mobilité réduite, les travaux à réaliser au cimetière se poursuivent.



RÉAMÉNAGEMENT DU JARDIN DU SOUVENIR

L'espace dédié à la dispersion des cendres a été totalement revu. Le jardin du souvenir est composé d'un monument comprenant un puits de dispersion recouvert d'un lit de galets sur lequel sont versées les cendres, d'un banc permettant le recueillement et d'un pupitre pour fixer des plaques d'identification.

Des travaux d'espaces verts viendront agrémenter le jardin afin d'accompagner les familles en deuil dans des conditions dignes.

CRÉATION D'UN OSSUAIRE

Pour permettre à la commune la reprise d'une concession en état d'abandon, la création d'un ossuaire s'est avérée nécessaire.

Celui-ci a été installé à l'entrée du cimetière rue de Strasbourg. La statue de la Vierge a été déplacée à cet endroit. Les restes mortuaires présents dans les tombes abandonnées sont exhumés et placés dans une boîte à ossements qui sera déposée dans l'ossuaire. Les noms des défunts seront consignés dans un registre consultable à la mairie.

Un nouveau portail sera prochainement installé et matérialisera l'intimité du cimetière.

Désormais, trois types de concessions funéraires sont proposés dans le cimetière communal de Dingsheim, chaque emplacement étant délivré par la mairie :

- ① Une parcelle pour une tombe « pleine terre »
- ② Une case dans le colombarium pour y déposer une urne
- ③ Un jardin du souvenir destiné à la dispersion des cendres

Andrée Briffoteau, adjointe au maire



TOUR DU BAN COMMUNAL

Samedi 26 juin, le maire Gaston Burger organisait, pour l'ensemble des élu(e)s, une visite du ban communal.

Et pour faire le tour des 450 hectares du ban, le vélo s'avérait le moyen de transport idéal.

Des ouvrages du GCO au calvaire en passant par le tumulus de la société Lingenheld et celui de l'ancien tramway, les deux heures de visite à vélo ont été rythmées par les explications du maire et les anecdotes de Marcel Fritsch.

Une dernière halte à la Grange a permis à l'ensemble des participants de se rafraîchir en partageant le verre de l'amitié.





TOUR DU BAN COMMUNAL

C'est devenu une tradition en début de mandat pour les élus de la nouvelle équipe municipale.

Destinée à mieux appréhender les réalités et les contours de notre ban communal de 476 ha, l'opération a été placée sous la responsabilité du benjamin de l'équipe municipale, Jean-François HURST ;

C'est ainsi que, le 4 septembre 2020, grâce à la logistique de notre jeune agriculteur de Griesheim, l'ensemble des conseillers et conseillères ont pu découvrir les paysages et les points remarquables de notre ban communal : chantier du GCO, futur secteur d'habitat du Kleinfeld, future zone d'activité le long de la RD31, ouvrages du SDEA (station de pompage et station d'épuration), fortifications du Nellkopf., etc.



CHANGEMENT DE DOMICILE Vous vous installez dans le village ?



Passez vous déclarer en mairie, muni d'un justificatif de domicile. Nous aurons ainsi le plaisir de faire connaissance et de vous présenter la commune, ses services (ordures ménagères, déchetterie...), ses associations...

Vous quittez le village ?

Pensez à en informer la mairie !

SIGNALER UN LAMPADAIRE PUBLIC DÉFECTUEUX



Il peut arriver que l'éclairage public de votre quartier ne fonctionne pas.

Que faire ?

Il suffit de signaler en mairie le lampadaire défectueux en précisant sa localisation et en indiquant le numéro figurant sur le mât du lampadaire (le numéro se compose des lettres EP suivies de plusieurs chiffres).

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

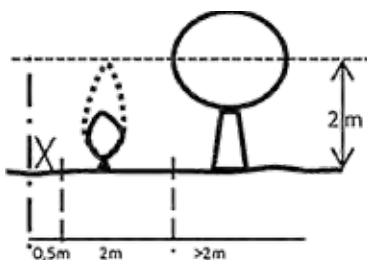
L'inscription sur les listes électorales est obligatoire mais PAS automatique (sauf pour les jeunes ayant 18 ans dans l'année). Il s'agit d'une démarche personnelle. En vue des élections à venir, les personnes remplissant les conditions pour être électeurs dans nos communes et qui ne se seraient pas inscrites, doivent procéder à leur inscription. Celle-ci est à réaliser en ligne :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>
ou en mairie pour les personnes non équipées.

ENTRETIEN DES HAIES

Les propriétaires sont tenus de couper les branches des arbres et des haies qui dépassent sur la voie publique et les limites séparatives.

Les plantations doivent être à 50 cm au moins de la limite parcellaire et de ne pas dépasser une hauteur maximum de 2 mètres. Si elles sont supérieures à 2 mètres, il faut respecter une distance de 2 mètres de la limite séparative.



ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET CANIVEAUX

Les propriétaires et locataires occupant des maisons, sont tenus d'entretenir (balayage, désherbage) les trottoirs et caniveaux devant leur maison, magasin, cour, jardin, murs et autres emplacements afin de les maintenir dans un état de propreté.



UTILISATION DES TONDEUSES ET AUTRES APPAREILS BRUYANTS



Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter de gêner le voisinage par des bruits intempestifs émanant de leurs activités, des appareils utilisés, ou des travaux effectués.

Les activités et travaux utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 20h
- samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- dimanche et jour férié de 10h à 12h

QUELLES AUTORISATIONS, POUR QUELS TRAVAUX ?

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) **DP**

Auvent, Préau

< 20 m² **DP** > 20 m² **PC**

Aménagement des combles

< 20 m² **DP**

Panneaux solaire, parabole, velux **DP**

Ravalement de façade - fenêtre **DP**

TERRASSE NON COUVERTE (béton ou bois)

Sans surélévation : aucune formalité

Surélevée et/ou fondations profondes

< 20 m² **DP** > 20 m² **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE **DP**

PISCINE enterrée ou hors sol, quel que

soit le matériau (bois, béton, coque...)

< 10 m² non couverte aucune formalité

< 100 m² - ouverte **DP**

< 100 m² - couverture < 1,80 m **DP**

> 100 m² et/ou couverture > 1,80 m

et/ou local technique > 20 m² **PC**

VÉRANDA - TERRASSE COUVERTE

< 20 m² **DP**

> 20 m² **PC**

CABANE BOIS OU BÉTON

< 5 m² autorisation en mairie

< 20 m² **DP** > 20 m² **PC**

GARAGE

< 20 m² **DP** > 20 m² **PC**

PORTAIL **DP**

Si les travaux modifient les structures porteuses du bâti ou si ils s'accompagnent d'aménagement d'espaces habitables de plus de 20 m², un **PC** est nécessaire

Si vous avez édifié une construction sans autorisation, nous vous invitons à procéder dans les meilleurs délais à sa régularisation.

IMPRIMÉS TÉLÉCHARGEABLES SUR Service-Public.fr

PLU I

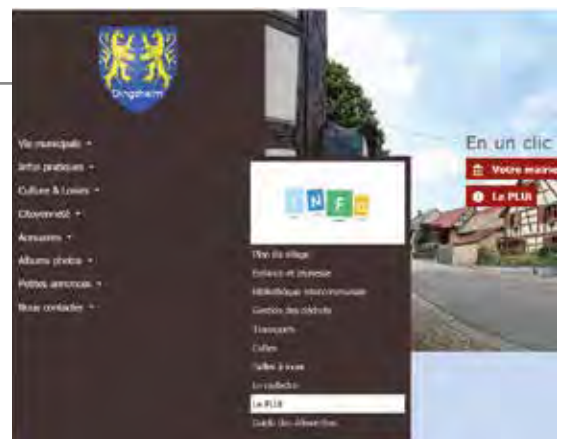
(Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Depuis le 1^{er} décembre 2019, le nouveau PLU I est en vigueur. De nouvelles dispositions et un nouveau zonage ont été mis en place.

Le PLU I est consultable sur le site internet de la commune

dingsheim.fr

Menu « Infos pratiques », rubrique « Le PLU I ».



COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX



SÉANCE DU VENDREDI 22 MAI 2020

Installation du conseil municipal

La séance a été ouverte sous la présidence de Marcel Fritsch, doyen d'âge, qui a déclaré les membres du conseil municipal installés dans leurs fonctions. Audrey Burger ayant fait parvenir sa démission, sont élus et installés suivant l'ordre des listes : Burger Gaston, Briffoteau Andrée, Arenas Joseph, Berbach Gisèle, Fritsch Marcel, Kretz Catherine, Haettinger Benoit, Johner Laetitia, Biller Christian, Botzong Geneviève, Fritsch Dominique, Schobel Brice, Eyder Sébastien, Schaller Véronique, Bilbault Patrick.

Election du maire

Sous la présidence du doyen des membres présents, le conseil municipal a procédé à l'élection du maire. La candidature de Gaston Burger est proposée par Joseph Arenas.

Après dépouillement du scrutin, Gaston Burger ayant obtenu la majorité absolue des voix (12 voix, 3 blancs) est proclamé maire.

Détermination du nombre d'adjoints

En application des délibérations antérieures, la commune disposait, au jour du scrutin, de 3 adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à 3 le nombre d'adjoints au maire.

Election des adjoints

Une liste de trois candidats à la fonction d'adjoint au maire a été déposée : Joseph Arenas, Andrée Briffoteau et Marcel Fritsch. Après dépouillement du scrutin (12 voix, 2 blancs et 1 nul), ont été proclamés adjoints et immédiatement installés : Joseph Arenas (1^{er} adjoint), Andrée Briffoteau (2^{ème} adjointe) et Marcel Fritsch (3^{ème} adjoint). Aucune remarque ou réclamation n'a été rapportée au procès-verbal.

Election des délégués au Sivom « La Souffle »

Le maire lance un appel à candidature pour les élections des 5 délégués titulaires et des 5 délégués et suppléants au Sivom. Plusieurs candidatures sont enregistrées.

Sont donc élus au premier tour et à la majorité absolue :

<u>Délégués titulaires</u>	<u>Délégués suppléants</u>
Joseph Arenas	Gisèle Berbach
Christian Biller	Geneviève Botzong
Marcel Fritsch	Gaston Burger
Laetitia Johner	Dominique Fritsch
Catherine Kretz	Benoît Haettinger

Le détail des élections est consultable dans le procès-verbal

Délégations du conseil municipal données au maire

Les dispositions du code général des collectivités territoriales

(article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences pour la durée du mandat afin de favoriser une bonne administration communale. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de confier au maire, pour la durée du présent mandat, les délégations nécessaires à la bonne administration communale (liste complète disponible dans le procès-verbal).

Lecture de la Charte de l'élu local

Les élus ont procédé à la lecture de la Charte locale. Chaque conseiller municipal s'engage à respecter cette charte en signant le procès-verbal de la séance.

SÉANCE DU MERCREDI 3 JUIN

Règlement intérieur du conseil municipal : création d'un groupe de travail

Afin de pouvoir proposer au conseil municipal un projet de règlement, le conseil municipal décide de créer un groupe de travail piloté par Joseph Arenas.

Délégations du maire aux adjoints et aux conseillers délégués

Le maire informe le conseil municipal que les adjoints au maire, Joseph Arenas, Andrée Briffoteau, Marcel Fritsch et les conseillers municipaux délégués Brice Schobel, Christian Biller, bénéficieront d'un arrêté de délégation. Le conseil municipal, après avoir entendu le maire, prend acte des délégations consenties aux adjoints et aux conseillers délégués.

Indemnités de fonction au maire, aux adjoints et aux conseillers délégués

Il appartient au conseil municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au maire, aux adjoints et aux conseillers délégués, étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer les indemnités suivantes à compter du 23 mai 2020. Les montants indiqués sont bruts :

Gaston Burger, maire	1400€/mois (36% *)
Joseph Arenas 1 ^{er} adjoint :	700€/mois (18% *)
Andrée Briffoteau 2 ^{ème} adjoint :	700€/mois (18% *)
Marcel Fritsch 3 ^{ème} adjoint :	700€/mois (18% *)
Christian Biller conseiller délégué	400€/mois (10.3% *)
Brice Schobel conseiller délégué	400€/mois (10.3%*)

* de l'indice 1027

Constitution des commissions municipales obligatoires et des comités consultatifs

Les commissions d'appel d'offres ; Impôts ; Electorale ; Urbanisme et habitat ; Finances, grands projets et développement économique ; Cadre de vie, solidarité et santé ; Voirie, patrimoine et sécurité ; Culture, communication et nouvelles technologies de l'information et Citoyenneté, jeunesse et environnement sont constituées. Le détail est disponible sur le procès-verbal de séance.

Désignation de délégués

Les délégués Eau et assainissement, Conseils des écoles maternelle et élémentaire et CNAS ont été désignés. Le détail est disponible sur le procès-verbal de séance.

Recouvrement des produits locaux

Le conseil municipal, après avoir entendu le maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le maire à signer une autorisation permanente et générale de recours, afin d'améliorer le recouvrement au bénéfice de la collectivité.

SÉANCE DU LUNDI 6 JUILLET

Installation de deux nouveaux conseillers suite à démission

Véronique Schaller et Patrick Bilbault ont fait parvenir en mairie leur démission du conseil municipal. Sont convoqués les suivants sur la liste : Audrey Bauer (Véronique Ohrel ayant transmis sa démission) et Dominique Reinbolt. Présent, ce dernier est installé dans ses fonctions, Audrey Bauer sera convoquée pour le conseil municipal du 10 juillet.

Demandes de subventions

Association de l'amicale des sapeurs-pompiers de la Souffel : le conseil municipal décide à l'unanimité de verser une subvention de 300 € dans le cadre des actions de formations qu'ils proposent régulièrement à la population.

Association Lien d'Art Contemporain (L.A.C.) : le conseil municipal décide à l'unanimité de verser une subvention de 500€ destinée à la réalisation d'une exposition sur les 50 ans du lotissement du parc dit "Le Corbusier".

Vote du budget primitif 2020

Le conseil municipal, après avoir entendu les explications du maire et après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le budget primitif 2020 présenté et arrêté aux montants suivants :

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 1 485 000 € Recettes : 1 485 000 €

Section d'Investissement :

Dépenses : 1 055 000 € Recettes : 1 055 000 €

Total Dépenses : 2 540 000 € Recettes : 2 540 000 €

Instauration des déclarations préalables pour les clôtures.

Le conseil municipal, après avoir entendu le maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de demander le dépôt obligatoire d'une déclaration préalable pour toute édification de clôture, qu'elle soit en limite de voie publique ou en limite séparative.

Elections des représentants à la commission d'aménagement foncier

Le conseil municipal procède à l'élection de propriétaires de biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune, exploitants ou non, appelés à siéger au sein de la commission intercommunale d'aménagement foncier de Stutzheim-Offenheim, Dingsheim, Griesheim-sur-Souffel et Hurtigheim.

Etude sur le stationnement et la circulation

Afin de permettre au Sivom, pour le compte de la commune, d'effectuer un appel d'offre et de lancer les études liées au

stationnement et à la circulation, le conseil municipal autorise à l'unanimité le maire à signer une convention avec le Sivom et à déposer toutes les demandes de subvention auprès des instances adéquates.

Travaux de voirie : Demande de subvention auprès du conseil départemental du Bas-Rhin

Suite à l'ouverture d'un fonds de solidarité et d'un fond de relance économique, le conseil municipal autorise à l'unanimité le maire à demander des subventions pour divers projets de voiries, de changement de luminaires et d'aménagements le long du Musaubach.

Comptes rendu du Sivom « La Souffel » et des commissions

Joseph Arenas fait un retour synthétique sur le comité directeur du 15 juin 2020. Il rappelle que les séances sont publiques et que tous les documents sont disponibles sur demande au secrétariat du Sivom.

Chaque président de commission fait un retour sur ses projets.

SÉANCE DU VENDREDI 10 JUILLET

Installation d'une nouvelle conseillère suite à démission

Audrey Bauer est installée dans ses fonctions de conseillère municipale

Désignation des délégués formant collège électoral chargé d'élire cinq sénateurs

Suivant l'arrêté préfectoral du 1er juillet, la commune de Dingsheim doit élire 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Désignation des représentants communaux à l'ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique)

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner Gaston Burger (titulaire) et Joseph Arenas (suppléant).

SÉANCE DU LUNDI 27 JUILLET

Modification de la délibération relative aux délégations données au maire par le conseil municipal

Le conseil municipal décide à l'unanimité de modifier la délibération de délégation et d'autoriser le maire à signer les actes sous les conditions que les acquisitions seront d'une superficie minimum de 2 hectares, de 600€/ares et dont les montants sont nécessairement inscrits au budget.

Mise à jour de la composition des commissions

La composition de certaines commissions est modifiée, compte-tenu de la désignation des nouveaux conseillers, Dominique Reinbolt (membre des commissions Voirie et Communication) et Audrey Burger (membre de la commission Citoyenneté).

COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX



SÉANCE DES 20 JANVIER, 10 FÉVRIER,
2 MARS, 4 MAI, 8 JUIN, 6 JUILLET

Mécénat d'entreprises pour le financement du Jardin de la Fraternité

Plusieurs entreprises de Griesheim (menuiseries Monschin et Jost, garage Troskot) ont apporté leur soutien financier pour la réalisation du Monument à la Fraternité érigé dans le jardin du presbytère. Le conseil autorise la commune à encaisser les montants au titre du mécénat d'entreprise.

Intervention de l'Etablissement Public Foncier Alsace (EPF) et signature des conventions de portage foncier et de mise à disposition de biens concernant l'aménagement d'une zone d'activité commerciale et artisanale au lieu-dit « Biehm-matten- Musau ».

Le développement d'une zone d'activité est prévu par le PLUi sur le ban de la commune de Griesheim-sur-Souffel, route de Strasbourg (au droit de l'ancienne auberge du Bouc).

Afin de permettre un aménagement optimal de la zone d'activité, la commune pourrait se rendre acquéreur d'une parcelle enclavée et du bâtiment qui y figure avec comme objectif de l'intégrer dans un deuxième temps à la zone d'activité.

Cette acquisition est rendue nécessaire en vue de constituer une réserve foncière pour l'aménagement de la micro-zone d'activités. L'acquisition serait réalisée dans le respect du cadre donné par les Domaines, selon une convention de portage définie par les parties.

Le financement de cette acquisition pourrait se faire via un portage financier de l'EPF d'Alsace

Le conseil municipal décide de demander à l'EPF d'Alsace d'acquérir et de porter la parcelle surbâtie, cadastrée section 18 n° 42, située route de Strasbourg à Griesheim-sur-Souffel, en vue de l'inclure, par une maîtrise foncière publique dans le futur projet d'aménagement d'une micro-zone d'activités, porté par la communauté de communes.

Prise en considération d'un projet d'aménagement sur la commune de Griesheim-sur-Souffel (KLEINFELD-MEYERACKER) et définition du périmètre de prise en considération de ce projet d'aménagement.

Les communes de Pfulgriesheim et de Griesheim-sur-Souffel souhaitent développer conjointement une nouvelle offre de logements sur leurs territoires respectifs.

Pour répondre à une forte demande en termes de logements de typologie diversifiée et permettre le développement de leurs territoires communaux et renforcer l'attractivité de la communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland. Le conseil municipal : prend en considération, en application de l'article L 424-1, 3° du code de l'urbanisme, le projet d'aménagement à réaliser dans le Secteur n° 1 : le site Kleinfeld-Meyeracker inscrit en OAP pour la commune de Griesheim-sur-Souffel dans le PLUi de la communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland approuvé le 14 novembre 2019.

Approuve l'institution d'un périmètre de prise en considération de ce projet d'aménagement.

Adoption du compte de gestion 2019.

Adoption du compte administratif 2019.

Vote du taux des taxes locales.

Le conseil décide de maintenir les taux des contributions directes de l'année 2020, comme suit :

Taxes	Taux 2019	Taux 2020
Taxe d'habitation	13,55 %	13,55 %
Taxe foncière bâti	20,13 %	20,13 %
Taxe foncière non bâti	52,21 %	52,21 %

NB : le taux de la taxe d'habitation ne peut être augmenté cette année.

Demande de subventions pour des travaux de réfection de voiries.

Suite au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) du 10 février 2020, les principaux projets envisagés durant l'année 2020 ont été présentés, et notamment la poursuite du programme de réfection des voiries.

Après contact avec le conseil départemental du Bas-Rhin, la commune est en mesure de solliciter des subventions, et notamment le Fonds de Solidarité Communale (FSC), pour un deuxième projet, si elle envisage de commencer les travaux cette année.

Des devis sont en cours d'élaboration pour des réfections de rues complètes :

- rue du Noyer
- place du Mal Lyautey
- place de Mal Juin
- impasse des Primevères
- impasse des Iris
- rue de la Houblonnière

A la réception de ces devis, le choix définitif des rues sera effectué afin de rester dans l'enveloppe maximale de travaux de 320 000 € TTC (environ 267 000 € HT).

Ce montant permettra de bénéficier de la subvention maximale de 100 000 € pour le FSC (sur cette base, cette subvention représente 37% des travaux HT), ou d'éventuelles autres subventions.

Le conseil décide :

- de solliciter sur ce dossier une subvention auprès du conseil départemental au titre du Fonds de Solidarité Communale (FSC), et autorise le maire à déposer tous les dossiers de subvention relatifs à ces travaux permettant de compléter celle-ci (éventuellement les subventions de l'Etat ou du conseil régional) ;
- d'inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2020 ;
- d'autoriser le maire à signer tous les documents afférents à cette opération ;

Exonération de la redevance d'occupation du domaine public pour les commerces ambulants.

Compte tenu de la situation et du contexte sanitaire, le conseil décide d'exonérer le montant de la redevance d'occupation du domaine public pour tous les commerces ambulants qui sont installés ou qui s'installeront dans la commune pour l'année 2020.

Création d'un poste de rédacteur principal 2^{ème} classe suite à l'obtention du concours par le secrétaire de mairie.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide :

De créer un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe, à compter du 1^{er} juillet 2020. La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondante, majorée des indemnités afférentes.

Fixation des indemnités de fonction des élus.

Les indemnités sont fixées par délibération (à l'exception de l'indemnité du maire, qui est par défaut au maximum, sauf si celui-ci souhaite ne pas atteindre ce plafond).

Il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus, pour l'exercice de leurs fonctions dans la limite des taux fixés par la loi.

L'enveloppe indemnitaire globale maximum autorisée pour les communes de 1 000 à 3 499 habitants est de 61 047 € avec un taux maximum fixé de droit à 51,6 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique pour le maire, et un taux maximum de 19,8 % pour les adjoints ou le conseiller municipal délégué.

M. René Wunenburger, maire de la commune ainsi que les adjoints et le conseiller délégué ayant exprimé la volonté de bénéficier d'un taux inférieur à celui précité,

Le conseil, après en avoir délibéré,

Article 1^{er} : Fixe le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire, à sa demande, comme suit :

- Maire : 43% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique.

Article 2 : Fixe le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions des adjoints comme suit :

- Adjoints : 17 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique.
- Conseiller municipal délégué : 17 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique.

Délégations aux adjoints par arrêté du maire :

- Alain Haber :
 - Urbanisme, gestion de la voirie, des cimetières et des réseaux.
 - Aménagement, urbanisme et construction.
 - Gestion du personnel communal.
- Chantal Jacob :
 - Information, communication, organisation des événements communaux. (Fêtes et cérémonies)
 - Préparation et organisation de la Journée Citoyenne.
 - Cadre de vie, environnement et fleurissement
 - Affaires sociales.
- Nicolas Ginter :
 - Travaux et suivi des chantiers de voirie, des réseaux et de l'éclairage public.
 - Interventions, entretien et sécurité dans les bâtiments communaux.
 - Marchés publics.
- Pierre Oster : arrêté du maire portant délégation à un conseiller municipal.
 - Économie, finances et suivi du budget de la commune.
 - Gestion des contrats administratifs et de prestations avec les entreprises.
 - Communication (2^{ème} ressort)

Les adjoints sont de plein droit :

- Officier d'Etat civil et officier judiciaire
- Ordonnateur des recettes et des dépenses

Désignation de représentants du CNAS.

Le Comité National d'Action Sociale permet de proposer aux agents des prestations sociales et culturelles.

- Clarisse Langer : déléguée élus
- Bo Hong : délégué agent
- Bo Hong : correspondant

Attribution de subventions communales.

Une enveloppe de 4 000 € a été votée afin d'attribuer des subventions aux associations suivantes :

Amicale des sapeurs -pompiers la Souffel :	500 €
Chorale Ste-Cécile :	300 €
Alsace Nature :	300 €
Association Foncière de Griesheim :	1 500 €

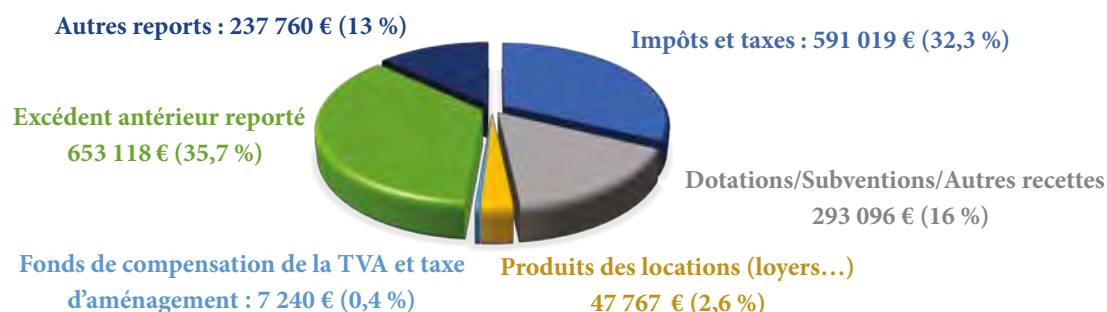
Versement de subventions exceptionnelles.

Le conseil accepte de verser une subvention exceptionnelle de 185,25 € à l'amicale des sapeurs-pompiers de la Souffel pour l'aider à prendre en charge les dépenses d'ordures ménagères du centre de secours la Souffel. Ainsi que 160 € à l'association « Une rose un Espoir » pour couvrir l'achat de 350 roses, dans le cadre de la lutte contre le cancer.

BUDGETS PRIMITIF 2020

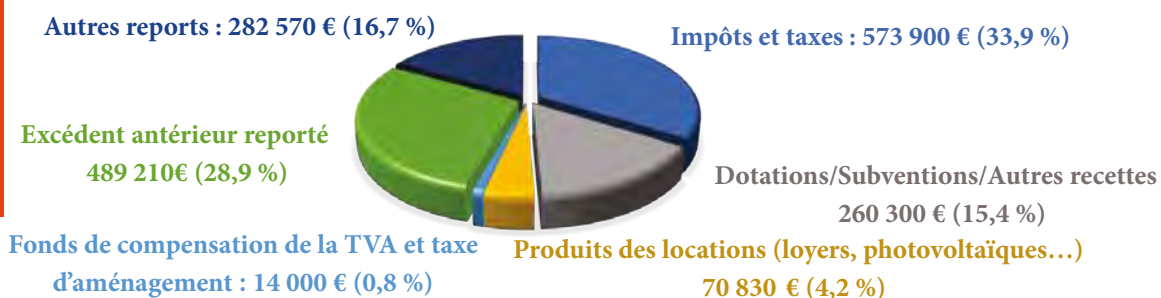
BUDGET DINGSHEIM

RECETTES (total : 1 830 000 €)



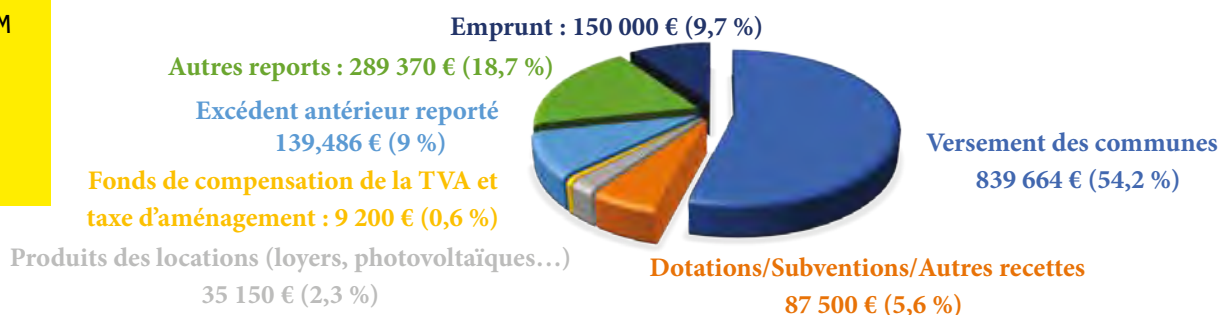
BUDGET GRIESHEIM- SUR-SOUFFEL

RECETTES (total : 1 690 810 €)



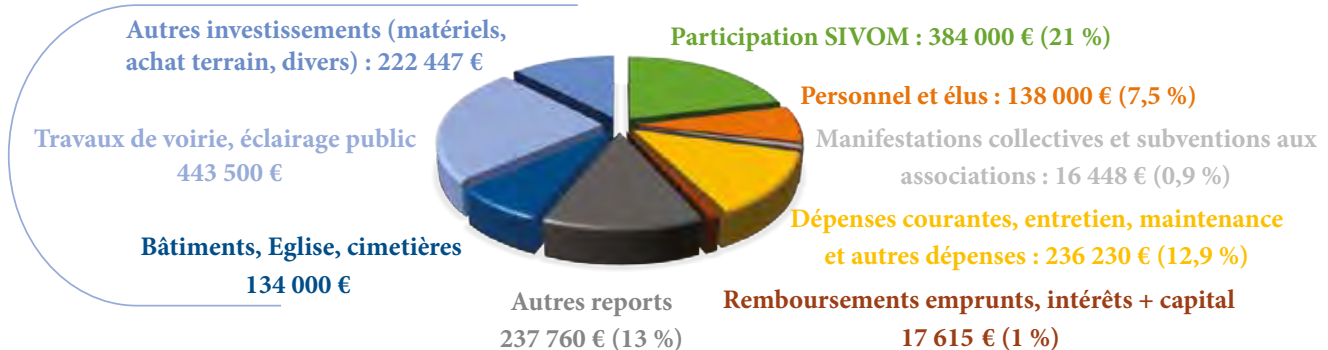
BUDGET SIVOM

RECETTES (total : 1 550 370 €)



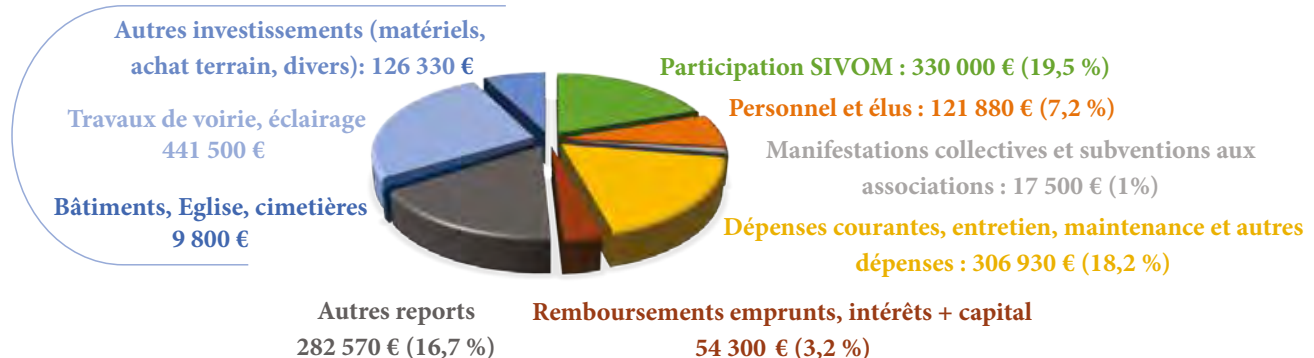
DÉPENSES (total : 1 830 000 €)

INVESTISSEMENT TOTAL : 799 947 € (43,7 %)



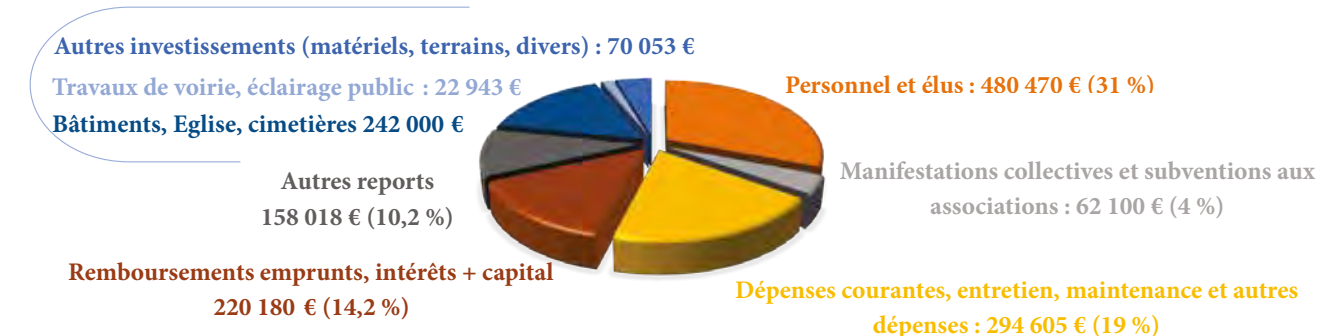
DÉPENSES (total : 1 690 810 €)

INVESTISSEMENT TOTAL : 577 630 € (34,2 %)



DÉPENSES (total : 1 550 370 €)

INVESTISSEMENT TOTAL : 334 997 € (21,6 %)





CONFINEMENT

Covid-19 / Coronavirus

CHEZ NOUS

DES MASQUES CONTRE LE VIRUS

Mi-mai, l'Eurométropole de Strasbourg, la Région et le Département du Bas-Rhin livraient les premiers masques lavables dans les communes alsaciennes.

A Dingsheim, les élus ont conditionné ces masques dans des enveloppes individuelles avant de les distribuer à l'ensemble des foyers du village.

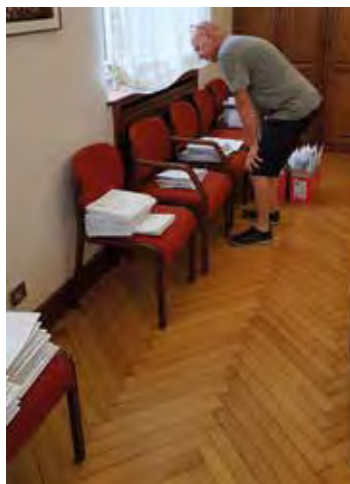
La livraison d'un second masque lavable a eu lieu le 13 juin, selon les mêmes modalités.



L'équipe à l'oeuvre : distances obligatoires



Mise sous plis des instructions d'utilisation et d'entretien des masques



Le tri, avant distribution



Ça occupe un peu de place 600 enveloppes !

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

La météo très clémente et ensoleillée qui a régné durant la période de confinement, a largement favorisée l'entretien saisonnier des jardins et des espaces verts. Cependant, l'ensemble des déchetteries de la communauté de communes étant fermé pour cause de confinement, le problème du stockage des déchets verts est vite devenu crucial pour nos concitoyens.



Ainsi, durant le mois de mai, le conseil municipal décidait d'organiser un point de collecte temporaire afin de soulager les jardiniers amateurs de la commune des déchets verts qui s'accumulaient dans les jardins.

Grâce aux agriculteurs de la commune, deux bennes de grandes capacités étaient mises à disposition des habitants sur le parking du tennis couvert.

Durant 3 heures, sous un soleil de plomb, une noria de véhicules et de remorques est venue décharger les résidus de tontes de gazon et de tailles de haies.

Au total ce sont plusieurs tonnes de déchets verts qui seront ainsi collectés.



Merci à tous les bénévoles, élus et habitants, présents ce jour-là pour entasser les déchets dans les bennes, merci aux agriculteurs pour la mise à disposition de bennes et de tracteurs et merci à tous ceux qui, spontanément, ont collecté les déchets de leurs voisins, prouvant ainsi que la solidarité à Dingsheim est une valeur largement partagée.

LA PANDÉMIE, SOURCE DE FRATERNITÉ ?



Printemps 2020, le pays tout entier est confiné pendant près de deux mois, afin de ralentir la progression de la pandémie liée au COVID-19.

Avant toute chose, mes pensées vont aux familles qui dans notre commune ont été touchées par cette maladie et ont vécu des moments difficiles.

Mais avec le recul, force est de constater que ces deux mois de confinement ont vu l'émergence de nouvelles solidarités au sein de notre village ; aussi je voudrais adresser mes remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont été à l'origine d'initiatives diverses et variées permettant de préserver ce lien social indispensable au bon fonctionnement de notre communauté villageoise.

Il convient à ce titre, de mentionner les appels téléphoniques à nos aînés pour prendre de leurs nouvelles, les courses effectuées par des voisins ou amis, permettant ainsi aux personnes fragiles de rester chez elles, ou encore les initiatives prises par nos commerçants locaux.

Ainsi, la ferme Muller a proposé des paniers de légumes, la ferme Klein des livraisons à domicile pour nos aînés et la boulangerie Arbogast a mis en place un service de livraison de pain à domicile.

Une mention particulière pour les « masques made in Griesheim » : une vingtaine d'habitantes ont répondu à un appel de la mairie durant le confinement pour confectionner des masques en tissus lavables et réutilisables ; certaines ont cousu, d'autre lavé ou repassé, fourni draps ou tissus que l'on a pu revaloriser.



Près d'un millier de masques ont été fabriqués et distribués aux habitants le 16 mai dernier à l'occasion d'une tournée assurée en porte à porte par les élus, permettant ainsi de prendre des nouvelles de chacun. Une deuxième distribution s'est faite au centre culturel le 13 juin pour y adjoindre les masques livrés enfin par le département. Toutes ces initiatives prouvent, une fois de plus, que les valeurs de citoyenneté et de fraternité, chères à notre équipe municipale, sont largement partagées.

René Wunenburger



LES IRIS, UNE IMPASSE SOLIDAIRE

Les habitants de notre impasse se souviendront longtemps de ce début d'année 2020. L'esprit de convivialité et de solidarité s'y est exprimé tous les jours.

Comme tant d'autres, dans notre village et ailleurs, le début de soirée a été rythmé par les applaudissements envers les soignants et toutes les autres personnes qui nous ont aidé durant le confinement. Tous les soirs, tous les habitants étaient devant leur porte pour ce rituel bien établi.

Nous avons également pris l'habitude de nous retrouver tous les dimanches vers 11h, dans le respect des règles de distanciation, pour un moment apéritif.

Les musiciens de tous âges ont régulièrement agrémenté ces moments de partage, qui nous permettaient de garder le contact avec nos voisins, de s'assurer que tout le monde allait bien, de prendre des nouvelles des uns et des autres, d'exprimer notre solidarité.

Lors de la Journée de l'Europe, un chœur improvisé, avec l'aide de nos voisins choristes, nous avons entonné l'hymne à la Joie. Si la justesse de ton n'était pas forcément au rendez-vous, l'amitié et le partage se sont exprimés haut et fort.



Pas moins de 8 bénévoles ont activement participé à l'opération « masques » initiée par la commune, soit par de la couture, par des travaux de préparation ou de finition ou par des dons de matériel. Des couturières



ont également confectionné des blouses en tissus destinées au personnel soignant.

Situation sanitaire oblige et par respect pour les plus fragiles d'entre nous (plus de la moitié des habitants de notre impasse a plus de 70 ans), nous avons décidé de remplacer notre traditionnelle fête des voisins par un « apéro-trottoir » plus en adéquation avec les règles en vigueur. Tous ces événements ont encore resserré les liens qui existaient entre nous.

Nous espérons tous une fin d'année 2020 plus sereine.

Anne Muller



L'ASDG SOLIDAIRE DES SOIGNANTS

Jeudi 19 mars 2020, 22h30.

La France est confinée depuis à peine 48h que les premiers effets de l'état de crise que nous allons connaître ce printemps se font déjà sentir.

Les hôpitaux se remplissent plus vite qu'ils ne disposent de places. Les personnels soignants commencent déjà à manquer de matériel. Les premières actions de solidarité commencent à se monter.



L'équipe de mise sous plis des masques.

Jeudi 19 mars donc 22h30. Coup de fil de mon ami Gaston de chez Bretzel Airlines.

Son voisin est infirmier et président du syndicat des infirmiers libéraux du Bas-Rhin. Ses adhérents manquent de tout ! Du matériel de protection surtout.

L'ami d'un ami d'un ami a une idée de génie : pourquoi ne pas fabriquer des tabliers ou sur-blouses de protection pour ces personnels soignants. L'ami de l'ami de l'ami invente alors un système permettant la conception de ces sur-blouses. Manque seulement des bénévoles pour la fabrication et un endroit suffisamment grand pour accueillir cette fabrication en toute sécurité car, et on ne le savait pas encore, ce virus est plus que dangereux...

Ni une ni deux, l'ASDG est partante. Ses équipes ont, par le passé, prouvé qu'elles avaient du temps et de l'énergie à revendre au service des autres.

Vendredi 20 mars au petit matin. Coup de fil au maire Gaston Burger et au président du SIVOM Joseph Arenas. Bien évidemment, nos deux collectivités locales nous suivent et plutôt deux fois qu'une !

Le centre culturel de la Souffel est mis à disposition. Un peu plus tard, encore un coup de fil à Sabryna Keller, présidente de Femmes de Foot et à son mari Marc, président du Racing Club de Strasbourg afin d'obtenir les autorisations préfectorales nécessaires pour pouvoir démarrer la production.

Vendredi 20 mars 15h30. Autorisation accordée ! S'en suivent une longue série de coups de fil pour rameuter les troupes. Pas un seul soldat de l'ASDG ne manque à l'appel. Ils répondent tous présents !

Lundi 23 mars. 8h30. Installation des 4 ateliers de production et, grâce au Rotary Club de Schiltigheim, arrivage des premiers rouleaux. Formation expresse, mise en place des mesures sanitaires de distanciation et distribution des équipements de protection (masques, gants, gel, ...). Les premiers tabliers sont fabriqués ! Nous sommes une petite quinzaine, membres de l'ASDG et de Femmes de Foot. Les rouleaux commencent à manquer ... Encore un coup de fil et Sébastien nous en trouve via le comptoir agricole de Hochfelden.

On communique rapidement sur les réseaux sociaux et notre équipe s'étoffe au fur et à mesure des jours qui passent. Les premiers infirmiers viennent au centre culturel récupérer leurs tabliers.

Les appels tombent de tous les côtés !

Les EHPAD, les hôpitaux, les cliniques, bref, toute la filière médicale est débordée et en manque de matériel. Un 5^{ème} atelier est mis en place.



Quelques membres du BCGD viennent nous prêter mains fortes. La gendarmerie nationale via les motards nous vient en aide également pour la distribution dans les lieux médicalisés.



De nombreuses entreprises nous proposent leur aide et leur soutien. Et comment ne pas parler du monde agricole... Encore.

Quel plaisir d'avoir découvert ces monstres de travail qui, en plus de nous nourrir, ont offert plus de 120 rouleaux via une collecte de fonds initiée par Denis Urban et les adhérents de son syndicat. Plus qu'un immense merci à vous tous. Sans cette aide et cette générosité, nous n'y serions pas parvenus...



Les journées passent... Le manque de matériel se fait sentir de plus en plus fort et notre production augmente comme le nombre de cas du COVID-19.

Plus de 10 000 tabliers/sur-blouses fabriqués par journée de travail. Le conseil départemental du Bas-Rhin et du Haut-Rhin nous envoie camionnette sur camionnette pour distribuer ces équipements dans les EHPAD de notre région.

Les semaines passent... Une réelle et sincère aventure est née à Dingsheim. Des gens venus d'horizons divers ont appris à se connaître et à s'apprécier. Au total, ce sont 150 000 tabliers/sur-blouses qui seront sortis du centre culturel. Une véritable fierté pour nous.

8 mai 12h30. Le déconfinement du pays est annoncé pour le lundi suivant.

Pour conclure en beauté, Sabryna Keller et Pascal Riehl de Produc-Son nous organise un concert privé devant le centre culturel pour remercier l'ensemble des bénévoles qui auront oeuvré durant ces 2 mois.



Les habitants riverains ne se font pas prier pour nous rejoindre et participer à cette fête improvisée et totalement surprise pour nous tous.

11 mai, le déconfinement se met en place mais le virus est toujours présent. Soyez et restez prudents.

*Jean Luc Filser
Président des jeunes ASDG*

LES CRÉCELLEURS

EN FORCE !



36

Les 30 et 31 mars, les enfants de Griesheim-sur-Souffel et de Dingsheim ont perpétué la tradition Pascale des crécelles. Ils étaient 8 courageux pour la tournée matinale et plus de 30 enfants âgés de 18 mois à 13 ans pour les tournées de journée!

Ils étaient accompagnés par leurs parents, pour beaucoup d'anciens crécelleurs du village, heureux de partager ce moment avec leurs enfants et de leur transmettre ces coutumes.

Dans le vacarme et la bonne humeur, ils ont sillonné les rues du village pour remplacer les cloches parties à

Rome. Ils ont rencontré Monsieur le curé agréablement surpris de voir autant d'enfants, il leur a même offert un gâteau!

Nous remercions les villageois pour leur accueil chaleureux. Ce retour en force a ravi les anciens et surpris un certain nombre de nouvelles familles du village !

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

Laurence Montard

CHRONIQUE D'UN
CONFINEMENT
À L'ÉCOLE
MATERNELLE LA
PASSERELLE



A la fermeture de l'école maternelle La Passerelle, le 16 mars 2020, l'équipe pédagogique s'est adaptée pour proposer une continuité pédagogique dont les objectifs étaient de garder contact avec leurs élèves et d'entretenir les apprentissages en cours.

Chaque semaine, les enseignants ont ainsi transmis à leurs élèves des activités à réaliser à la maison grâce à des mails, des vidéos, des photos mais également grâce au nouveau site internet de l'école. Certaines activités ont été menées en direct en visioconférence. Un vrai défi pour les enseignantes, les élèves et leurs parents !

Ainsi, la semaine de découverte du cirque réalisée avant le confinement a été un support formidable pour les premières semaines de confinement. Les élèves ont réinvesti les activités circassiennes découvertes à l'école avec Benjamin, l'animateur de l'association Graine de Cirque.

La continuité pédagogique s'est poursuivie avec le défi lecture « les Incorruptibles » qui a permis aux élèves de découvrir cinq albums de jeunesse.

Tout au long de cette période, les parents ont accompagné leurs enfants pour les activités. Ils ont fait des retours réguliers auprès des enseignantes en envoyant photos et vidéos. Ces nombreuses traces ont été publiées régulièrement sur le site internet de l'école.

La collaboration des parents a été exceptionnelle et a permis aux élèves de garder le lien avec leur enseignante tout en continuant à apprendre. Certains parents ont également collaboré avec les enseignantes et proposé des activités en lien avec les projets. Un grand merci à eux !



A la rentrée, les nombreux travaux d'arts plastiques réalisés pendant le confinement ont été exposés dans le hall de l'école maternelle et ont permis une rentrée toute en couleur!

BIBLIOTHÈQUE

Un lieu, au centre de nos deux villages, qui permet aux livres et aux lecteurs de se rencontrer grâce à des bénévoles... Voilà de nombreuses années que bien des habitants y trouvent leur satisfaction.



ATTENTION

Nouveaux horaires :

Lundi 17 h à 19 h
 Mercredi 15 h à 17 h
 Samedi 10 h à 12 h

Permanence du 7 mars 2020 : corona virus... catastrophe... consignes nouvelles... confinement... Proposition des bénévoles aux lecteurs : emprunter tout ce qui plait, intrigue, tente... On ne sait jamais... Et l'impensable est arrivé : fermeture totale de la bibliothèque, de toutes les bibliothèques du réseau Ko'libris. Y compris de la MIK, Médiathèque Intercommunale du Kochersberg, qui devait servir de planche de salut.

Fermeture totale, pour les bénévoles, cela signifie : ni entrer dans les locaux, ni désherber (ôter les ouvrages démodés, usés...), ni ranger, ni réaménager, ni commander de nouveaux ouvrages, ni étiqueter et couvrir, ni préparer l'été, ni retrouver les autres, ni tenir de permanence, et, bien sûr pas de travail informatique. La vie de l'équipe, c'est non seulement accomplir toutes ces tâches pour faire vivre la bibliothèque, c'est aussi se rencontrer, échanger, boire un café ou partager un gâteau, s'épauler, discuter, rire... Du jour au lendemain, plus rien.

Alors, après un premier moment de sidération nous avons échangé de nombreux courriels. Pour prendre des nouvelles, bien sûr, mais aussi pour ouvrir une fenêtre vers ces horizons que la lecture propose d'habitude de fréquenter. Et nous voilà modestes écrivains à nous essayer à la rime, à la poésie de forme libre, au haïku. Des talents cachés se révèlent... D'aucuns

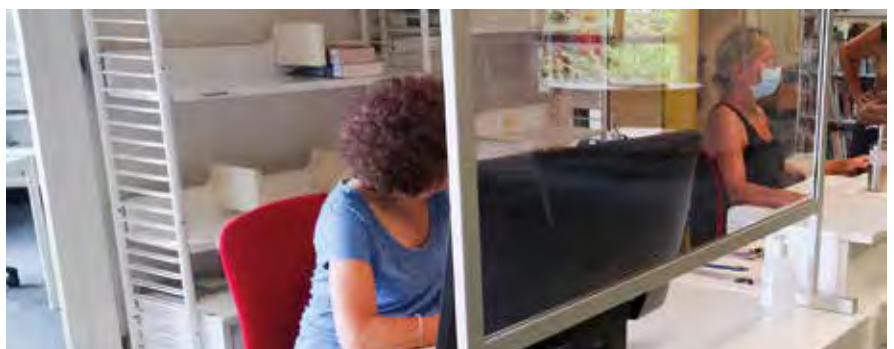
nous entraînent aussi vers des chemins plus philosophiques avec des maximes, des citations. Nous renouons avec le plaisir de lire, le plaisir de répondre, le plaisir de profiter du beau temps, du jardin et d'en nourrir nos échanges.

Fermeture totale, pour vous, jeunes usagers, cela signifie : pas d'accueil de classes, pas de prix de la Souffel, pas de discussion autour de la sélection et pas de goûter. Et pour vous, usagers grands et petits : pas de permanence, pas de retour des livres empruntés, pas de choix de nouveaux ouvrages alors que vous disposez de beaucoup de temps, que vous avez besoin ou envie de penser à autre chose... Plus aucune circulation de documents, eux aussi confinés, que c'était cruel ! Vous avez peut-être, tout comme nous, donné leur chance à des ouvrages personnels jamais ouverts, échangé des livres entre vous, utilisé les tablettes, profité d'autres offres culturelles offertes par Internet...

Et puis, lent déconfinement. La MIK reprenait du service, les bénévoles aussi : collecte d'ouvrages à rendre et retour pour mise en quarantaine et traitement informatique, réservations, retrait et distribution. Quel plaisir de renouer avec quelques lecteurs, souvent croisés lors de nos sorties journalières ! Nous étions prêts à le faire pour un plus grand nombre d'entre vous, mais comment savoir qui a besoin de nos services ? Si, d'aventure, une telle situation devait se reproduire, n'hésitez pas à contacter la MIK qui nous sollicitera, ou à nous interpeller directement !

Depuis la réouverture du 3 août 2020, nous vous accueillons dans le respect des gestes barrières, pour votre sécurité et la nôtre. Profitons de cet article pour vous préciser que, tout au long de l'année, si vous avez un empêchement majeur pour venir à la bibliothèque, nous pouvons venir reprendre des ouvrages et vous en apporter.

L'équipe des bénévoles



CARNAVAL

Depuis l'automne 2019, la date était notée dans l'agenda de la ludothèque. Le Carnaval des enfants à Dingsheim Griesheim aurait lieu le samedi 7 mars.



Tous à la Ludo !



Les enfants sont au rendez-vous, ce samedi-là, au centre culturel.

Pour cette année 2020, les bénévoles de la ludothèque voulaient un petit peu de changement. Pour la première fois, ils font appel à un chanteur, Gérard Dalton, pour animer le spectacle de leur carnaval.

Gérard Dalton qui se produit dans de nombreuses écoles est bien connu des enfants, en particulier pour son interprétation de *La Sorcière Gribouilla*.

LA FÊTE COMMENCE PAR UNE CAVALCADE DANS LES RUES DE NOTRE VILLAGE.

Les fées côtoient un dinosaure, un épouvantail ne parvient pas à effrayer lapins, tigres, chats ou licornes, un personnage Lego se faufile entre un chevalier et un clown. Comme d'habitude, enfants et parents ont rivalisé d'imagination pour créer de magnifiques déguisements.

De retour au centre culturel, les enfants sont accueillis en musique par Gérard Dalton à la guitare, accompagné par Denis Forget à l'accordéon. Les deux artistes donnent le rythme au concours de déguisements. Petits et grands défilent sous les yeux attentifs du jury. Qui seront les gagnants ? Suspense !



Gérard Dalton a déjà entraîné le public dans une ronde folle. « *C'est carnaval, c'est aujourd'hui la fête, c'est carnaval, on va bien s'amuser* ». C'est parti pour une heure de chants et de danses. Enfants, parents et grands-parents font des rondes, les pieds dans l'eau ! Ils construisent des tunnels franchis d'abord par un petit train, « *tchitchi bou, tchitchi bou* » le petit train de la Souffel à n'en pas douter, puis par un TGV. Ils visitent le pays des couleurs « *bleu on ferme les yeux, vert les mains en l'air, rouge... Plus personne ne bouge !* » Une joyeuse ambiance règne sur la piste de danse. Moment de joie pour les uns, de déception pour les autres, voici l'heure des résultats du concours de déguisements : Anael, Taï, Clémence, William, Emile, Lila et Thomas sont les vainqueurs de l'édition 2020.

Après un goûter où les beignets sont à l'honneur, les enfants ont encore l'énergie de repartir jouer avec les ballons multicolores lancés dans la salle. Mais, pendant ce temps, les adultes s'accordent un moment de détente autour de café, thé et gâteaux préparés par les bénévoles de la ludothèque.



Un vidéaste amateur a fort gentiment offert à la ludothèque un film du spectacle, à condition que les images ne soient pas utilisées sur internet. Un grand merci à lui ! Cela constitue un joli souvenir mis à la disposition de tous les participants à ce carnaval. Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître auprès de la ludothèque.

Ce 7 mars, nous avons préparé un carnaval avec une petite pointe d'innovation, un bal de carnaval. Nous ne savions pas qu'entre automne et printemps, un petit virus allait déferler sur le monde et bouleverser nos habitudes. Nous ne savions pas que ce samedi 7 mars marquerait la dernière manifestation festive à Dingsheim Griesheim avant de plonger dans le confinement. Ce jour-là, enfants, parents et grands-parents s'amusaient ensemble. Moments de bonheur !

Nous espérons, malgré l'adversité, nous retrouver l'année prochaine pour de nouvelles aventures carnavalesques tout aussi chaleureuses et conviviales.

Les bénévoles de la ludothèque

ENERGYM

Comme partout en France nos activités ENERGYM ont été suspendues au moment de l'annonce du confinement.

L'association a réagi rapidement en proposant sur son site internet des séances de gymnastique tous niveaux.



A fréquence régulière, Florence a mis en ligne des vidéos diverses permettant à chacun(e) de pratiquer une activité à son rythme. Ces vidéos ont connu un vif succès au regard du nombre de connexions répertoriées pendant toute cette période de confinement. A ce jour elles sont toujours accessibles sur le site :

www.energym-griesheim.com

Dès que cela a été permis, Florence a repris les cours en présentiel jusqu'au 18 juillet en jonglant avec les différentes salles, lieux extérieurs disponibles (le soleil a été notre allié pendant cette période) et dans le respect des règles sanitaires nationales et locales.

ENERGYM remercie tous les pratiquants pour leur participation et leur adaptabilité face aux contraintes du moment.



Nous espérons vous revoir nombreux à la reprise des cours dans des conditions les plus normales possibles, reposés et en pleine forme.

Le comité ENERGYM et Florence

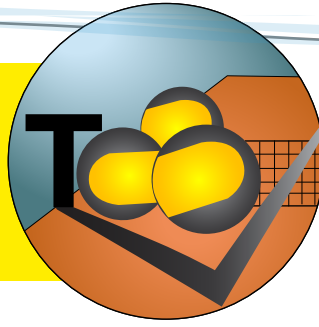


Mes articulations vont bien, merci



Dépêche toi de prendre la photo, je ne vais pas tenir bien longtemps

TENNIS CLUB DES
3 VILLAGES



Site internet : TC3V.fr



Les journées découvertes ont connues un beau succès !



2020 a apporté son lot d'événements inattendus et difficiles.

Le COVID-19, le confinement et un prudent déconfinement. Le TC3V semble avoir été épargné. Peut-être parce que le tennis est une discipline sportive sans contact physique.

2 joueurs séparés par un filet, et loin du mètre de distanciation !

Depuis juillet les consignes sanitaires mises en place par la FFT ont été respectées.

Nous pouvons ainsi envisager une saison 2020-2021 sous les meilleurs augures dans la continuité des belles réalisations de l'année précédente :

- formation d'une équipe féminine
- des jeunes de l'école de tennis qui s'engagent en compétition
- 2 équipes masculines senior, dont une qui monte en division supérieure.
- 1 équipe masculine senior+ 65 ans
- et un nombre de licenciés en constante progression.

Aussi Le TC3V remercie leurs adhérents pour ce dynamisme, dans une ambiance chaleureuse, et souhaite la bienvenue aux futurs membres.

Le Comité remercie les maires des 3 villages, le président du SIVOM, pour leur écoute et soutien indispensable à la vie du club.

*JC Paquet
Président du TC3V*

AGENDA 2021 DE L'ASDG

Janvier 2021 : pot au feu et tournoi en salle

8 Mai 2021 : marché aux puces

Juin 2021 : Fête de la St Jean

Fin juin : 100^{ème} anniversaire du l'ASDG

IMPORTANT : En raison du confinement et de la crise sanitaire liée au COVID 19, le 100^{ème} anniversaire de l'ASDG est reporté à fin juin 2021.

Toutes les personnes ayant achetées le livret tombola du centenaire doivent garder ce dernier.

CLUB DES ARTS MARTIAUX

Judo – Aïkido - Ninjutsu - Taïso
Yoga - Marche
Un club en plein renouveau !



Nouveau président, nouveau comité, nouvelles activités et, cerise sur le gâteau, des nouveaux locaux !

Dans le club on pratique les arts martiaux - judo, ninjutsu, aikido, mais également, pour la méditation, le yoga et pour la remise en forme le taïso et la marche nordique. Pendant les vacances scolaires des stages multisports sont ouverts à tous.

- **Judo** : éveil judo, et judo enfant, premiers pas dans le monde du sport, école de la vie... puissance zen !
- **Aïkido** : plus qu'un art martial, c'est un art de vivre. Il invite au respect de soi et des autres.
- **Ninjutsu** : art martial japonais féodal qui permet, au travers de 9 écoles, de disposer d'une grande variété et diversité de techniques.
- **Taïso** : raffermir, remodeler, tonifier, affiner la silhouette, corriger les déséquilibres posturaux.
- **Yoga** : travail subtil du corps et du souffle, bien-être et équilibre intérieur, circulation de l'énergie vitale, conscience approfondie de soi.
- **Marche nordique** : marche dynamique en pleine nature, endurance, renforcement musculaire.
- **Stages multisports** : durant les vacances scolaires, sports collectifs, activités d'expression.

Le club compte 280 membres actifs répartis sur Dingsheim / Griesheim-sur-Souffel / Pfulgriesheim mais aussi sur les communes environnantes.

110 enfants de 6 à 15 ans, 140 adultes, une section senior de 30 personnes

Le club est affilié aux fédérations sportives nationales de judo jujitsu, aikido, ninjutsu, sport pour tous.

LES NOUVEAUX LOCAUX

Le challenge était d'augmenter la surface du tatami et garder l'architecture originale de la structure bois, rénover les vestiaires et améliorer l'accueil.

Le résultat est amplement à la hauteur de nos espoirs. Le dojo est lumineux et propice aux activités tant sportives que méditatives. L'extension, une structure bois, vestiaires-sanitaires-accueil est conviviale, adaptée aux exigences de notre temps.



Venez nous rejoindre.

Toutes les infos sur notre site internet :

<http://artsmartiaux67.com/>

Denis Beckrich, secrétaire du CAMDG

EXPÉRANDO PROGRAMME 2020



Difficulté
■ Normale
■ Cool
■ Demi

Rendez-vous*		La randonnée	Distance	Dénivelé	Durée	Organisateur
		Circuit				
26	Dimanche 13 septembre à 9 h	DÉPART : BUTTEN Les mystères de la Heidenkirche Butten - Katzenkopf - Heidenkirche - Ziegelhof - La Burg - Fontaine de Nassau - Moulin de Ratzwiller - Mittelscheid - Pont Neuf	16 km	430 m	5 h	Roland Hetzel 06 33 26 66 25
27	Mercredi 16 septembre à 13 h 30	DÉPART : ROSHEIM Rosheim - Bischenberg - vignes - vergers - couvent - prairies sèches - vue sur la plaine.	9 km	144 m	3 h	Gérard Gross 06 84 22 68 69
28	Dimanche 27 septembre à 9 h	DÉPART : LAUTENBACH - <i>Allemagne</i> Hexensteig	16 km	700 m	5 h 30	Francis Peter 06 75 08 24 89
29	Dimanche 11 octobre à 9 h	DÉPART : DURBACH (près d'Offenburg) - <i>Allemagne</i> Schloss Staufenberg - Weinberg panorama	15 km	200 m	4 h 30	Hélène Rousseau 06 60 49 94 15
30	Mercredi 21 octobre à 13 h 30	DÉPART : MARMOUTIER Thannenwald - Willerholz - Moulin de Champagne - Buchberg	11 km	250 m	2 h 30	Philippe Rouillon 06 24 85 24 12
31	Dimanche 25 octobre à 9 h	DÉPART : TEMPLE DE BARR GR5 : Kiosque Jadelot - col du Kienberg Carrefour Muller Apfel	17 km	600 m	5 h	Jean-Luc Boutreux 06 01 73 80 52
32	Dimanche 8 novembre à 9 h	DÉPART : LUTZELBOURG Château de Lutzelbourg	13 km	500 m	4 h	Francis Peter 06 75 08 24 89
33	Mercredi 18 novembre à 13 h	DÉPART : GRIESHEIM Griesheim - Mittelhausbergen - Mundolsheim	11 km	50 m	3 h	Jean-Luc Boutreux 06 01 73 80 52
34	Dimanche 22 novembre à 9 h	DÉPART : OBERHASLACH Porte de Pierre et Rocher de Mutzig par le Gensbourg	17 km	550 m	5 h	Eric Strintz 06 09 78 17 84
35	Dimanche 6 décembre à 9 h	DÉPART : EPPENBRONN - <i>Allemagne</i> Rocher du Schohntalweyer	10 km	300 m	3 h	Hubert Roehm 06 37 57 89 40

* Pour toutes les randonnées, le point de rendez-vous est au centre culturel de Griesheim-sur-Souffel.

Merci à tous de respecter l'heure du rendez-vous, l'heure indiquée étant celle du départ en voiture.

Covoiturage : Dans le cadre de la prévention contre le Covid pour la sécurité de tous, le covoiturage est suspendu. Libre à tous les participants de s'organiser individuellement par véhicule selon les affinités et les relations.

L'organisateur de la randonnée se réserve la possibilité de modifier l'itinéraire ainsi que l'heure de rendez-vous. Des précisions (descriptif, temps de marche, dénivelé...) seront données par mail quelques jours avant chaque randonnée.

Si vous n'adhérez pas à la FFMM, vous devez être assuré(e) à titre personnel à une assurance couvrant toutes les activités qu'ExpéRando organise, et posséder un certificat médical vous autorisant à la randonnée pédestre. L'association se déchargeant de toute responsabilité en cas d'accident.

SAPEURS-POMPIERS

AMICALE ET SECTION
DES SAPEURS-POMPIERS
DE LA SOUFEL



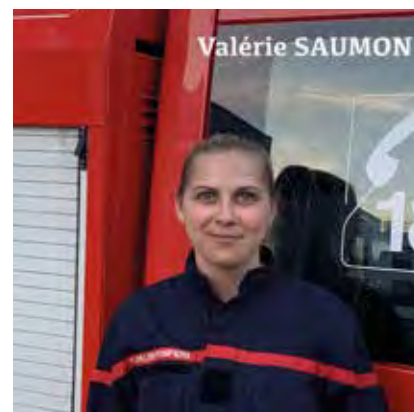
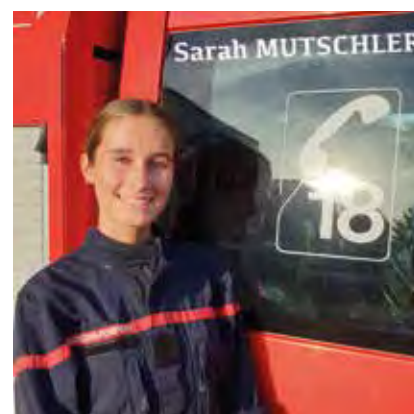
ILS NOUS REJOIGNENT !

En cette année très particulière en raison de la crise sanitaire où les sapeurs pompiers ont été fortement sollicités, notre section a eu la chance de créer des vocations en recrutant 6 nouvelles recrues.

Kéziah Creplet, Sarah Mutschler, Margot Supper, Valérie Saumon, Benjamin Chely et Clément Durst rejoignent notre équipe dynamique.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Si vous souhaitez vous investir et rendre service à la population dans une équipe dynamique et pleine de cohésion, n'hésitez pas à nous contacter et venez rejoindre la section des sapeurs-pompiers de votre village.



Toutes les infos sur notre site ou page Facebook

MISE EN PLACE D'UN DÉFIBRILLATEUR À LA CASERNE

Les sapeurs-pompiers ont installé un défibrillateur automatique externe au niveau du centre d'incendie et de secours, suite à l'achat de celui-ci par le Sivom La Souffel.

Ce défibrillateur est mis à disposition et accessible à l'ensemble de la population, il sera également utilisé par les sapeurs-pompiers en cas de nécessité.

Au total six défibrillateurs automatiques sont implantés sur les communes de Dingsheim, Griesheim-sur-Souffel et Pfulgriesheim.



CALENDRIERS 2021

L'ensemble des membres de l'amicale des sapeurs-pompiers de la Souffel remercie la population de Pfulgriesheim, Griesheim-sur-Souffel et Dingsheim pour leur soutien lors de nos différentes manifestations.

Concernant le passage pour notre traditionnelle calendrier, les sapeurs-pompiers de la Souffel passeront sur les communes de Pfulgriesheim, Griesheim-sur-Souffel et Dingsheim

le samedi 7 novembre 2020.

Lors de cette journée, les sapeurs-pompiers seront équipés d'une carte individuelle d'identification.

Vos sapeurs-pompiers vous remercient d'avance pour votre accueil.





CLUB DES AÎNÉS «LA SOUFFEL»

Pour le club des aînés, qui totalisait 132 adhérents au 31 décembre 2019 contre 118 en 2018, l'année 2020 avait bien démarré.

Notre fête annuelle animée par Roland Diebolt, membre du club, a connu un franc succès. Elle s'est tenue le 24 janvier et a réuni plus de 80 personnes.

Comme de coutume, la section des marcheurs s'est retrouvée le 31 janvier autour d'un repas et comme ils disent : après l'effort bien entendu le réconfort !

Le 5 février a eu lieu notre traditionnelle assemblée générale. Tous les points à l'ordre du jour ont été adoptés à l'unanimité. Pas de changement au niveau des dirigeants, les membres du conseil d'administration ont été réélus et ceux du bureau ont été reconduits dans leur fonction.

Après ce début d'année prometteur avec plein d'idées dans les cartons, la pandémie du coronavirus nous a malheureusement contraints à stopper toutes les activités du club.



A ce jour, malgré le déconfinement, nous avons par mesure de précaution, décidé en accord avec les élus, de ne pas reprendre nos activités dans l'immédiat. Comme cela a été dit dans une précédente information, nous n'avons aucune certitude concernant la reprise de septembre, le forum des associations ou le marché de Noël.

Nous ne manquerons pas, comme nous l'avons fait durant toute cette période difficile, de rester en contact avec nos membres.

Nous savons tous que le retour à la normale n'est pas pour demain, nous essayons malgré tout d'avancer au milieu de toutes ces incertitudes. Nous caressons l'espoir de pouvoir reprendre nos activités, même partielles, dans les meilleurs délais.

Le comité



Assemblée générale



CARNET LES GRANDS ANNIVERSAIRES

1^{er} semestre 2020



Jeannine Fantin - 80 ans
Roger Fantin - 85 ans



Noces d'Or Richard et Paulette Lang

98 ANS

31.03 (1922) Lucie Gauthé - 5 rue Cité Radieuse

95 ANS

13.05 (1925) Denise Wassler - 28 rue du Modulor

93 ANS

10.05 (1927) Roger Bontinck - 33 rue du Modulor
21.07 (1927) Bernard Amblard - 5 rue Principale
27.07 (1927) Charles Klein - 5 rue de Strasbourg

90 ANS

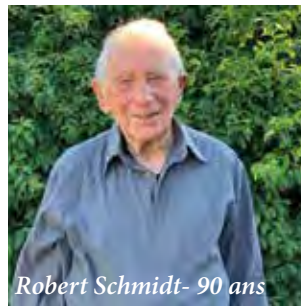
20.03 (1930) Laure Schlemmer - 5 rue du Charron
08.06 (1930) Robert Schmidt - 20 rue du Modulor

85 ANS

01.02 (1935) Marie Grasser - 10 rue de l'Angle
07.02 (1935) Pierre Jaeger - 4 rue de l'Arbresle
07.02 (1935) Dominique Bannwarth - 28 rue Principale
03.03 (1935) Antoinette Hecker - 9 rue de la Chaîne
16.05 (1935) Eugène Edelmann - 3 rue du Boulanger
17.06 (1935) Bernadette Haettinger
13 rue du Charron
30.06 (1935) Marie-Thérèse Hoenen - 11 rue de l'Angle
12.07 (1935) Anne-Marie Monschin
10 rue de Strasbourg
14.07 (1935) Roger Fantin - 7 rue Kobler

80 ANS

02.01 (1940) Jeannine Haefflinger
19 rue de Mittelhausbergen
03.03 (1940) Gérard Leclercq
14 rue de Mittelhausbergen
19.03 (1940) Jeannine Fantin - 7 rue Kobler
19.06 (1940) Béatrice Blonde
21 rue de Mittelhausbergen
01.07 (1940) Francine Herrenschild
25 rue de Firminy



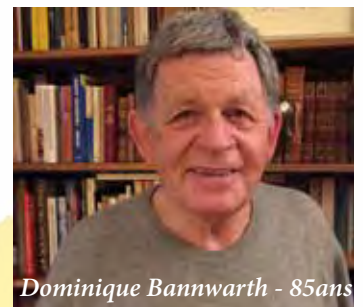
Robert Schmidt - 90 ans



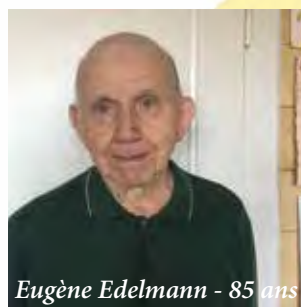
Antoinette Hecker - 85 ans



Bernadette Haettinger - 85 ans



Dominique Bannwarth - 85 ans



Eugène Edelmann - 85 ans



Pierre Jaeger - 85 ans

Grands anniversaires

En raison du contexte sanitaire actuel, les visites à domicile sont suspendues depuis mars 2020. Toutefois un élu rendra visite à nos aînés qui auront célébré un grand anniversaire afin de les féliciter et de leur remettre un cadeau au nom de la municipalité, dans le strict respect des gestes barrières.

NOCES DE DIAMANT

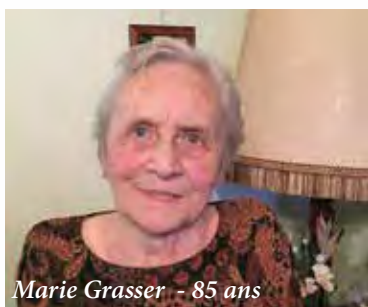
03.05.60 Gérard et Simone Falcinella
21.05.60 Henri et Francine Reinbolt

NOCES D'OR

28.06.70 Jean-Michel et Françoise Scheffel
03.07.70 Richard et Paulette Lang



Béatrice Blondé - 80 ans



Marie Grasser - 85 ans



Paul Gass- 86 ans (31.12.34)

MARIAGES

17.07 Lerat Pascal et Le Gal Denise - 11 rue de Bagdad
4.09 Bouleau Jean-Christophe et Masseran Aurélie
30 rue de Mittelhausbergen
5.09 Zeller René et Hill Denise
5 rue de Mittelhausbergen

NAISSANCES

04.05 Phimmavongsa Evrard
1 rue de Mittelhausbergen
05.08 Raisin Caleb
6A rue Kobler
05.03 Willem Nathan
7 rue de la Chaîne

DÉCÈS

05.01 Haettinger Hortense - 7 rue Principale
20.02 Knipper Albert - 4 rue de Firminy
27.02 Gillmann M-Louise - 4 rue du Modulor
03.03 Zerr Gérard - 17 rue Principale
13.03 Fuger Yvette - 10 rue de Brasília
22.03 Hoenen Aloyse - 11 rue de l'Angle
22.03 Jundt Francis - 7 rue de l'Arbresle
28.03 Gillmann Raymond - 4 rue du Modulor
16.04 Lefeber Antoine - 29 rue Principale
18.04 Zirn Germaine - 6 rue de Strasbourg
19.04 Grasser Joseph - 10 rue de l'Angle
25.04 Scheer Régis Alfred - 12 rue de Firminy
07.05 Assenbaum Suzanne - 31 rue du Modulor
06.09 Klein Charles - 5 rue de Strasbourg

Nos condoléances aux familles

CARNET
LES GRANDS
ANNIVERSAIRES

1^{er} semestre 2020



Marie-Antoinette Haber - 80 ans



Catherine Haber - 85 ans

85 ANS

- 24.08.1935 Philippe Didier - Maison St Charles
- 28.08.1935 Catherine Haber - 3 rue de la Mairie

80 ANS

- 17.01.1940 Marie Antoinette Haber
32 rue du Maréchal Leclerc
- 17.02.1940 Pierre Guilloux - 14 rue de la Souffel
- 01.03.1940 Benoit Tischler - 9 place du Maréchal Juin
- 08.03.1940 Camille Schwartz
2 place du Général De Gaulle
- 21.03.1940 Micheline Poussard - 8 Charles Baudelaire
- 10.04.1940 Christa Balland - 8 impasse des Iris
- 25.04.1940 Denise Daehn - 15 rue Paul Verlaine
- 14.05.1940 Yvonne Huber - 9 rue des Prés
- 07.07.1940 Josette Burckel - 6 rue des prés
- 31.08.1940 Georges Walther - 8 rue de la Houblonnière



Pierre Guilloux - 80 ans



Georges Walther - 80 ans



Josette Burckel - 80 ans



Philippe Didier - 85 ans

MARIAGE

- 27.06.2020 Sébastien Linck et Delphine Kubler
8 rue Mozart
- 28.08.2020 Stéphane Metzger et Mélanie Moser
3 impasse des peupliers

PACS

- 29.06 Maxime Peculla et Mylène Boldrini
31 rue de la Houblonnière
- 20.07 Guillaume Guiastrenec et Céline Walter
1A rue du Maréchal Leclerc
- 07.08 Loïc Guyon et Ophélie Allouard
13 rue Paul Verlaine
- 3.09 Geoffrey Chouleur et Delphine Szachszejder
5A rue de l'école

NAISSANCES

- 16.04.2020 Baptiste Evrard
1 B rue du Maréchal Leclerc
- 27.07.2020 Maeva Aslan
4 route de Pfulgriesheim

DÉCÈS

- 12.07.1948 - 27.04.2020 Jean-Marie Fund
7 imp. des Primevères
- 27.01.1926 - 11.05.2020 Marie Louise Mey
- 07.01.1934 - 11.05.2020 Yvonne Jost
40 rue du Maréchal Leclerc
- 04.11.1944 - 30.05.2020 Jean- Pierre Zanetta
10 rue des Prés

Nos condoléances aux familles

LES N° UTILES

MAIRIES

Dingsheim

Secrétariat, Virginie Adloff : Tél. 03 88 56 21 32 – E-mail : mairie@dingsheim.fr

Ouverture :

- Lundi : 14h à 19h
- Mercredi : 9h à 12h
- Vendredi : 9h à 12h

Griesheim-sur-Souffel

Secrétariat, Bô Hong : Tél. 03 88 56 04 00 – E-mail : secretariat@griesheim-sur-souffel.fr

- Lundi : 14h - 17h
- Mercredi : 16h - 19h
- Samedi : 11h - 12h

SIVOM La Souffel

Secrétariat, Astrid Gass : Tél. 03 88 56 17 96

Communauté de communes Téléphone : 03 88 69 60 30

Gendarmerie de Truchtersheim Téléphone : 03 88 69 60 08

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE ET
DATE DU PASSAGE À L'HEURE D'HIVER

Déchetterie de Pfulgriesheim - [Badge d'accès obligatoire](#)

	Été (1 ^{er} avril au 31 octobre)	Hiver (1 ^{er} novembre au 31 mars)
Lundi	fermée	fermée
Mardi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Mercredi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Jeudi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Vendredi	14 h - 18 h	fermée
Samedi	9 h - 18 h	9 h - 17 h

Fermée les dimanches et jours fériés.

FÊTE DE LA MUSIQUE



52

DERNIÈRE MINUTE

Après réflexion et eu égard à la situation sanitaire actuelle, le marché de Noël animé par les associations, prévu le 29 novembre 2020, est reporté au 28 novembre 2021.